

AQVITANIA

TOME 22

2006

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania

avec le concours financier

du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,

de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

SOMMAIRE

B. DUBOS

Les pirogues du lac de Sanguinet7

A. BARDOT

Une question de goût : l'exploitation des coquillages marins à Bordeaux au début de la romanisation55

R. ÉTIENNE, AVEC LA COLL. DE J.-L. TOBIE ET M. CHANSAC

L'inscription romaine de Guéthary (Pyrénées-Atlantiques).....75

A. BOUET

Les thermes Saint-Saloine à Saintes (Charente-Maritime) et leur fontaine monumentale.....83

ANNEXE - P. MORA, R. VERGNIEUX, A. VIVIER

Une technique originale de relevé 3D testée sur les thermes Saint-Saloine à Saintes et sur trois sites archéologiques127

P. AUPERT

Le temple octogonal de Chassenon131

J.-L. SCHENCK-DAVID

À propos d'un nouvel autel votif découvert à Saint-Pé-d'Ardet en Haute-Garonne171

A.-L. BRIVES, CHR. CHEVILLOT

Une sépulture privilégiée chez les Pétrucos :
un nouveau témoin de la pratique d'un culte oriental en Aquitaine ?.....205

M. GENIN

Céramiques tardives du site de Cieutat (Éauze, Gers) :
étude de sept ensembles de mobilier (fin III^e-IV^e s. p.C.).....223

I. CARTRON, D. CASTEX

L'occupation d'un ancien îlot de l'estuaire de la Gironde :
du temple antique à la chapelle Saint-Siméon (Jau-Dignac et Loirac)253

R. VIRUETE ERDOZÁIN

Contribución al estudio de la abadía de la Sauve-Majeure:
datación de los documentos del priorato de Santiago de Ruesta en los siglos XI y XII283

NOTE

J. ATKIN

Antros, l'île qui flottait et s'élevait avec la montée des eaux dans l'embouchure de la Gironde.....299

CHRONIQUE DE CÉRAMOLOGIE

C. SANCHEZ, CHR. SIREIX

Céramiques campaniennes de Bordeaux.....309

CHR. SIREIX

Un groupe de céramiques à parois fines fabriquées à Vayres (Gironde) 319

L. BENQUET

Une nouvelle marque consulaire découverte à Albi - Le Vigan (Tarn).....325

A. GUÉRITEAU

Essai de classification typologique des céramiques du haut Moyen Âge du Nord de l'Aquitaine.....329

MAÎTRISES ET MASTERS

M. BILBAO, Les pratiques funéraires au premier âge du Fer dans le Sud-Ouest de la France :

nouvelle approche et perspectives d'étude337

C. MICHEL, Recherche sur le territoire hypothétique d'un *vicus* de la cité des Lémovices à l'époque gallo-romaine :

l'exemple de Rancon en Basse-Marche..... 341

Alain Bouet

Les thermes Saint-Saloine à Saintes (Charente-Maritime) et leur fontaine monumentale *

RÉSUMÉ

À Saintes, les thermes Saint-Saloine, dégagés partiellement, conservent encore une belle élévation de certaines parois. Connus depuis toujours, fouillés anciennement, ils n'ont jamais fait l'objet d'une étude précise. La reprise de la documentation existante, l'examen des structures visibles permettent d'en préciser l'organisation, d'en proposer une restitution et d'y découvrir, en façade, une fontaine monumentale.

MOTS-CLÉS

Saintes, thermes, fontaine monumentale, latrines, sanctuaire, restitution 3D

ABSTRACT

In Saintes, some walls of the partially excavated Saint-Saloine Thermes are still to be seen standing up to impressive heights. A permanent feature of the city, and archaeologically excavated many years ago, they have never been studied carefully. A reappraisal of the existing documentation combined with an examination of the visible structures has allowed us to better define their organization, to propose a reconstruction, and to discover the frontage of a monumental fountain.

KEYWORDS

Saintes, thermes, monumental fountain, latrines, sanctuary, 3-D reconstruction

* Nous remercions chaleureusement J.-Cl. Golvin qui a conçu la restitution de l'élévation des thermes, P. Mora qui l'a réalisé en 3D, la Plate-Forme technologique 3D d'Ausonius (R. Vergnieux) qui a assuré le financement des relevés. Que L. Maurin soit également remercié pour ses précieux conseils ; merci également à S. Ardisson, Cl. Gay, A. Lefaucheur, S. Menras, L. Morel, P. Mora, K. Robin, Fl. Saragoza et A. Vivier pour leur aide.

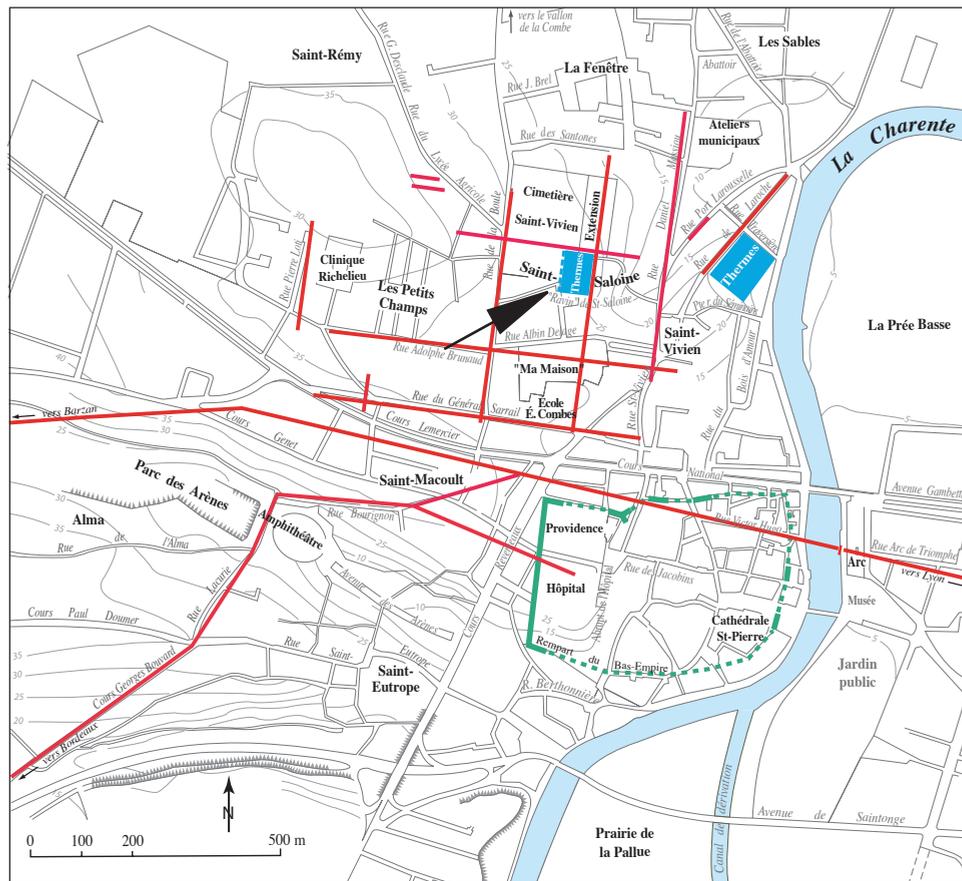


Fig. 1. Localisation des thermes Saint-Saloine dans la topographie antique de Saintes (Maurin, à paraître, fig. 185).

Les thermes Saint-Saloine sont l'un des quatre monuments encore visibles de l'antique Saintes, avec l'arc de Germanicus, l'amphithéâtre et un élément du rempart tardif. Implantés sur le flanc sud du coteau homonyme, dans la partie centrale de l'agglomération du Haut-Empire (fig. 1), ils ont été par la suite partiellement occupés par un sanctuaire chrétien, puis par une église romane consacrée à ce saint obscur qu'était Saloine. C'est pour cette probable raison qu'ils conservaient encore au *xvi*^e siècle une belle élévation, certains murs culminant à près de 8 m¹. Ceux-ci furent

progressivement détruits en 1729, 1847 et 1885, mais des fouilles menées entre 1881 et 1906 ont fait apparaître à nouveau et de façon progressive le monument (fig. 2). Le Père C. de la Croix identifia sa fonction jusqu'alors inconnue². En 1885, la famille Morand, propriétaire du terrain, fit édifier son tombeau surmonté d'une allégorie du Temps contre la paroi orientale du *caldarium*. Les archives de ces travaux sont pour le moins réduites³ (fig. 3-4).

1- Vestiges représentés sur le plan de Braun en 1560, puis décrits par Cl. Masse en 1714 (Maurin 1978, 95-96).

2- De la Croix 1881, 125.

3- En plus d'être rare la qualité des archives est souvent médiocre. Le relevé de Cl. Masse est approximatif et englobe probablement, selon nous, des structures qui ne sont pas toutes antiques ; le plan aquarellé levé en 1906 par l'architecte J. Vieisse extrapole énormément, si l'on compare certaines structures actuellement visibles avec son relevé.



Fig. 2. Vue générale des vestiges depuis le nord-est. Au fond, le tombeau Morand (cl. A. Bouet).

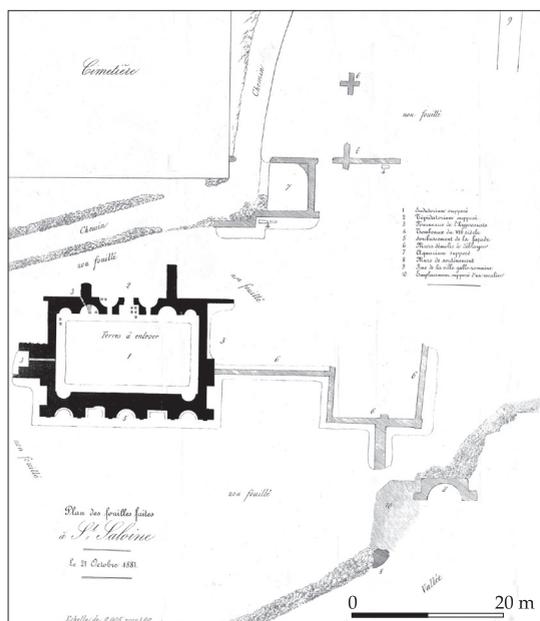


Fig. 3. Plan des thermes Saint-Saloine en 1881 (Bourricaud 1881, pl. h. t.).

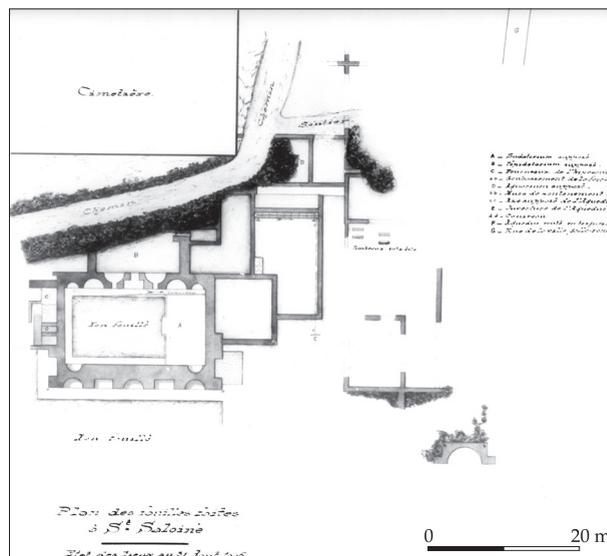


Fig. 4. Plan des thermes Saint-Saloine en 1906 (plan J. Vieisse, Archives de la Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime, Saintes).

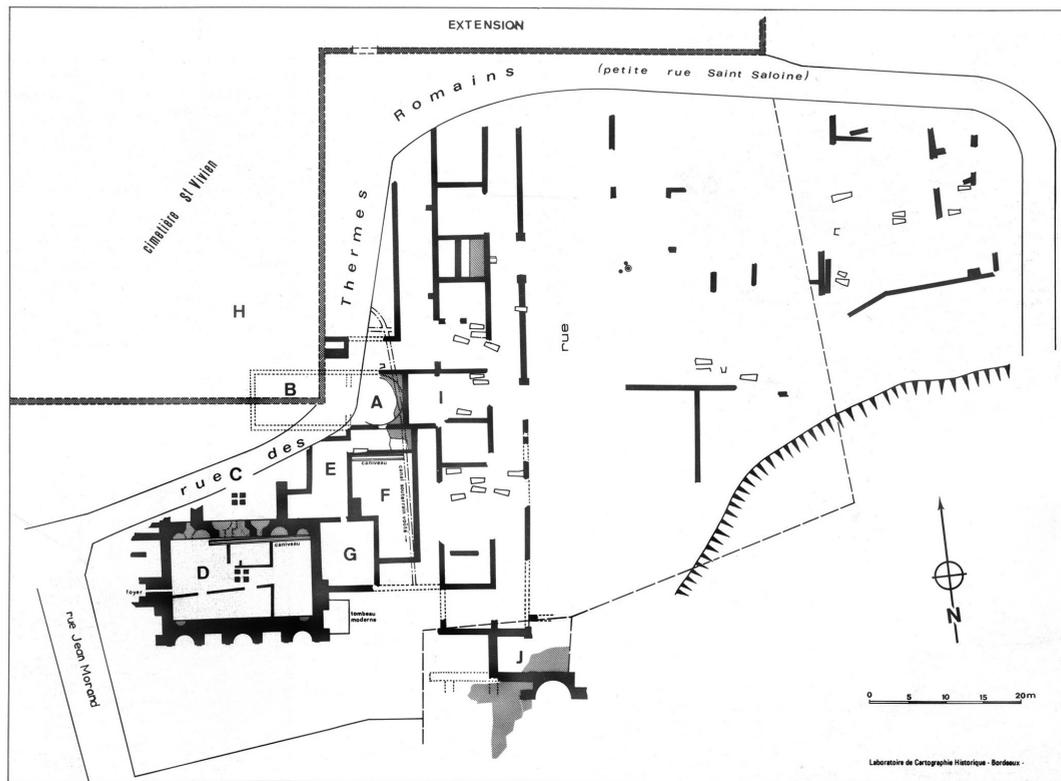


Fig. 5. Plan du quartier des thermes Saint-Saloine en 1978 (Maurin 1978, 401).

L. Maurin en a réalisé le premier la synthèse et a décrit le monument en en identifiant les pièces⁴ (fig. 5). Nous en avons repris l'étude par la suite⁵.

La parution récente du volume de la *Carte archéologique de la Gaule* consacré à Saintes, qui fournit un important ensemble de données⁶ et autorise une lecture plus attentive des structures actuellement visibles, permet de pousser plus loin l'analyse et de proposer une restitution cohérente de ce grand établissement saintais ainsi que de son environnement immédiat. Un examen minutieux des vestiges fait apparaître trois états. Si la chronologie relative des structures peut être globalement esquissée, la datation absolue demeure en revanche plus difficile en l'absence de fouilles récentes.

1. À L'ORIGINE, DES MAISONS OU DES ATELIERS (ÉTAT 1)

1.1. Les vestiges

Le premier état n'est visible que dans la pièce 29, à la cote 26,30 m NGF⁷ (fig. 6). Il a été atteint, en 1906, par les fouilleurs qui ont alors traversé le radier de l'hypocauste postérieur, pour s'arrêter sur le niveau correspondant à celui au sud du mur de terrasse des thermes.

On y trouve plusieurs parois, constituées de pierres fines alignées de chant, fichées dans les sols, qui délimitent des espaces⁸ (fig. 7). À l'extrémité

4- Maurin 1978, 95-99.

5- Bouet 2003b, 578-579.

6- Maurin 2007, sur les thermes Saint-Saloine, 179-184 ; Maurin, à paraître, chap. 4.1.3.3.

7- L. Morel, Cl. Gay et K. Robin, en nous donnant l'altitude de l'exèdre sud-ouest du *caldarium* (28,32 m NGF), nous ont permis de recalculer l'ensemble du monument.

8- Maurin & Thauré 1994, 55 ; Maurin 2007, 164 et 182.



Fig. 6. État 1 du quartier des thermes Saint-Saloine (A. Bouet).



Fig. 7. Vue générale depuis l'ouest des vestiges antérieurs au *caldarium* (cl. A. Bouet).

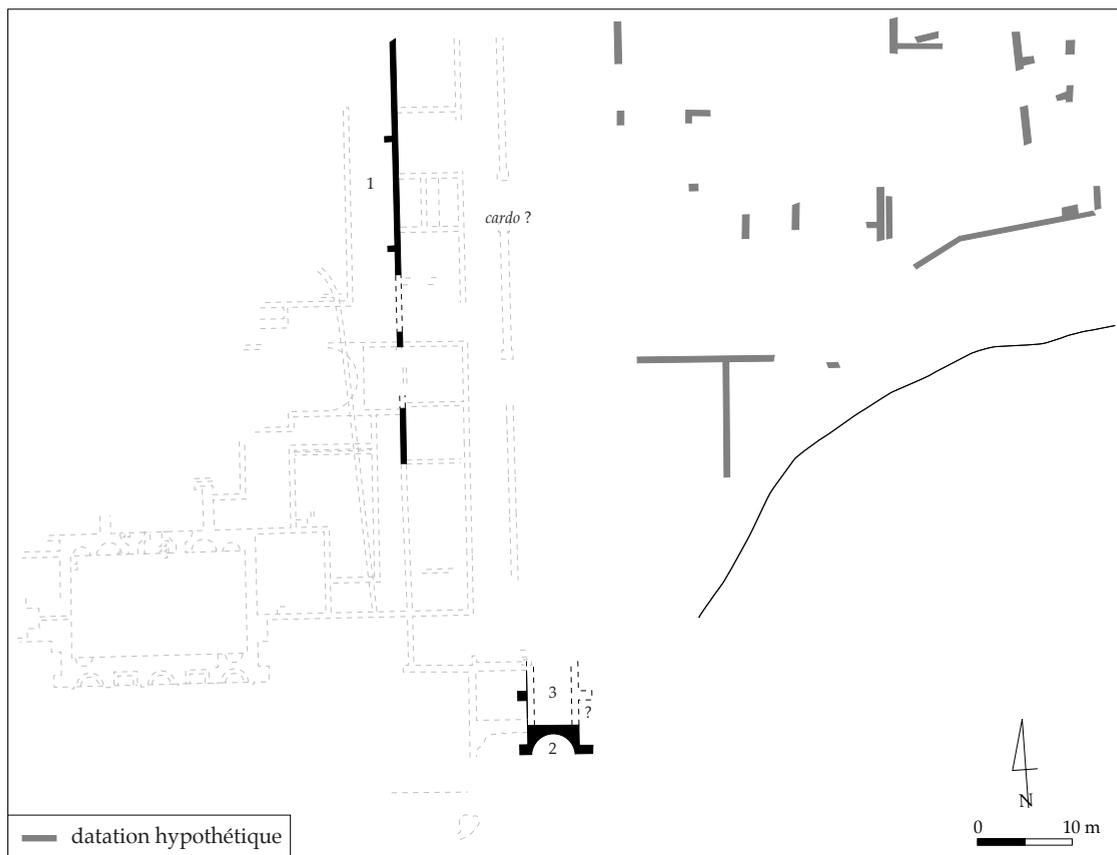


Fig. 8. État 2 du quartier des thermes Saint-Saloine (A. Bouet).



Fig. 9. Vue, depuis l'ouest, du mur de l'état 2 et de son piédroit sud sur lequel viennent s'appuyer les parois de l'état 3 (cl. A. Bouet).



Fig. 10. Vue, depuis l'ouest, du mur de l'état 2 et de son piédroit nord sur lequel viennent s'appuyer les parois de l'état 3 (cl. A. Bouet).

nord de la surface fouillée, en partie prises sous le mur septentrional du *caldarium*, des dalles monolithes constituent un caniveau. Il peut s'agir d'habitations ou d'ateliers. On ne peut en dire plus en l'absence d'un dégagement fin et de la conservation d'archives.

Dans la partie orientale du terrain, quelques sondages ont livré des fosses et des sols contemporains⁹.

1.2. La datation

La datation de l'état 1 repose sur quelques certitudes. L. Maurin a montré que les techniques architecturales utilisées – des alignements de pierres sans liant à la base des murs –, se retrouvaient employées tant au nord de Saint-Saloine, dans l'extension du cimetière¹⁰, qu'au sud, sur la fouille de "Ma Maison"¹¹, dans les premières décennies du 1^{er} siècle p.C., ce qui permet ainsi de situer chronologiquement ces premières structures. Les fosses et les sols repérés plus à l'est sont également datés de l'époque augusto-tibérienne¹².

2. LA MISE EN PLACE D'UNE INFRASTRUCTURE PUBLIQUE (ÉTAT 2)

2.1. La construction nord

De cet état, on ne connaît que peu d'éléments. Il s'agit d'un mur (1), large de 0,70 m, que l'on suit sur une longueur de 33,50 m (fig. 8). Son ressaut de fondation est à la cote 26,58 m NGF. Il est terminé, au sud, par un piédroit (fig. 9). Un autre, 9,30 m plus au nord, pourrait indiquer un accès (fig. 10). Au-delà, la paroi est renforcée par deux contreforts intérieurs. Le mur des thermes à l'ouest, comme celui des boutiques à l'est, vient s'appuyer contre elle, ce qui témoigne de son antériorité. Son épaisseur, l'appareillage de son piédroit fait de moellons quadrangulaires finement taillés, le petit

appareil des parements, laissent envisager la présence d'une construction publique de nature indéterminée. Cette opération d'urbanisme s'accompagne vraisemblablement de la mise en place d'un axe viarie nord-sud. Plus à l'est, ont été découverts des murs associés à des sols de terre battue, de mortier de tuileau, de cailloutis¹³.

Définir la fonction d'un édifice public à partir d'un simple mur renforcé de contreforts s'avère bien périlleux. Tout au plus, peut-on rappeler que certains *campi* peuvent être délimités par de telles parois, contreforts intérieurs à *Corfinium* (Italie) et Orange (Vaucluse)¹⁴, contreforts extérieurs à Cimiez (Alpes-Maritimes)¹⁵ (fig. 11). Chacun d'entre eux pourrait correspondre à un créneau¹⁶. La présence d'un tel monument dans ce quartier saintais de la périphérie de la ville au début du haut-Empire¹⁷ ne saurait étonner, comme, plus tard, l'édification de thermes selon une évolution similaire constatée dans les Thermes du Nord de Cimiez.

2.2. La construction sud

Il faut rattacher à cet ensemble une partie des vestiges actuellement visibles dans le jardin et l'ancienne maison du gardien, édifiée au début du xx^e siècle. Celle-ci, aujourd'hui totalement abandonnée, est envahie par une végétation luxuriante et, par endroits, par des montagnes de détritiques qui constituent autant de limites à l'étude. Devant la maison, se dresse une abside semi-circulaire (2), de 4,60 m de diamètre, profonde de 2,15 m, encore conservée sur 3 m d'élevation (fig. 12). Visible à partir de la cote 21,07 m NGF, elle est encadrée, à l'est et à l'ouest, par deux murs, le premier long de 1,25 m, le second de 1,85 m ; celui de l'ouest est épais de 1,04 m¹⁸. Son extrémité actuelle ne correspond pas à un piédroit antique¹⁹ ; elle est

9- Maurin 2007, 189.

10- Maurin 1974, 20 et 22 ; Maurin 2007, 164.

11- Lauranceau & Maurin 1988, 14.

12- Maurin 2007, 189.

13- Maurin 2007, 189.

14- Bouet 1998b, 50.

15- Bouet 1998a, 114.

16- Bouet 1998b, 51.

17- Un quartier artisanal de potiers a été dégagé immédiatement au nord, dans l'extension du cimetière Saint-Vivien (Maurin 2007, 164-166).

18- Il nous a été impossible de mesurer l'épaisseur du second. Il faut donc se contenter du plan publié ; sans grand risque d'erreur, on peut penser qu'elle était identique à celle du premier.

19- Il est à l'heure actuelle impossible d'avoir accès au symétrique oriental.

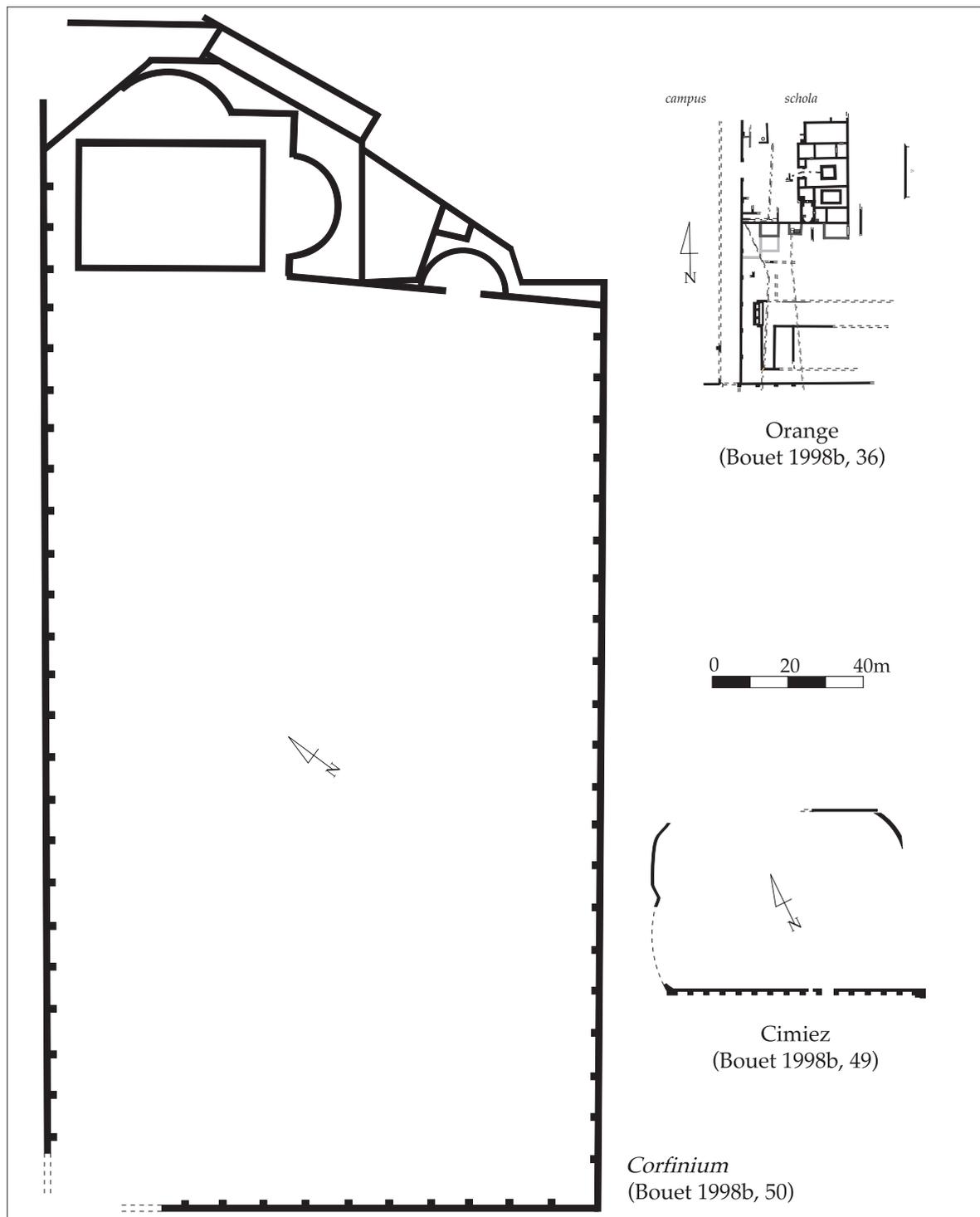


Fig. 11. Exemples de *campi* délimités par des murs à contreforts.



seulement le résultat d'un arrachement. Nous y voyons un contrefort en partie détruit. Son pendant oriental a la même fonction ; il est plus important car situé dans la pente. Un mur nord-sud est visible sur 7,87 m de longueur à l'arrière de l'abside ; il se prolonge au nord, au-delà de la maison, mais n'est plus perceptible. Il est renforcé par un contrefort distant de 5,65 m du premier (fig. 13). De plan carré, 0,98 m de côté, ce dernier est terminé, à l'ouest, par de beaux moellons quadrangulaires finement taillés. Lors de la construction de la maison, le sol a été décaissé et laisse donc apparaître le niveau de fondation de la paroi. À son extrémité nord, il se situe à la cote 21,95 m NGF, au contrefort à 21,50 m NGF, preuve que le monument antique a été édifié sur une pente se poursuivant vers le sud (fig. 14). La base de la grande abside doit se situer à un niveau inférieur à celui actuellement visible. Cette paroi à puissants contreforts, qui doit avoir son pendant à l'est, ne peut que délimiter un espace fortement surélevé (3). Le niveau de circulation de ce dernier peut être grossièrement restitué : l'abside est conservée jusqu'à la cote 24,07 m NGF ; si on lui restitue un voûtement en cul-de-four, seule solution envisageable, l'arc culminerait alors à la cote 26,37 m NGF, plaçant l'altitude minimale du sol autour de la cote des 27 m, soit au-dessus de celui du bâtiment nord. On est donc en présence d'un espace large de 5,70 m, long d'au moins 8,91 m, qui domine de 6 m ou plus le paysage environnant.

12	13
	14



Fig. 12. L'abside semi-circulaire 2 devant la maison du gardien vue depuis le sud (cl. A. Bouet).

Fig. 13. Le mur à contrefort conservé dans la maison du gardien (cl. A. Bouet).

Fig. 14. Le mur, au nord du contrefort ; on y distingue le niveau de la fondation. Au fond, le mur de l'état 3 s'appuie sur son parement (cl. A. Bouet).

Une tradition remontant au début du XVIII^e siècle voudrait que le ravin de Saint-Saloine soit franchi par un pont (le *Pont des Romains* de Cl. Masse). Selon N. Moreau, la culée nord aurait été constituée par la grande abside²⁰. Nous ne voyons là aucune trace caractéristique d'un pont, car les culées ne sont jamais constituées de la sorte²¹. Cette hypothèse doit donc être abandonnée.

L'emplacement choisi pour la construction n'est pas anodin : une rupture de pente, à un endroit où le coteau vers la Charente, orienté nord-est/sud-ouest, prend, autant que l'on puisse le savoir, une direction est/ouest. La construction surélevée dans le paysage environnant était donc nettement visible depuis l'est et le sud. Comme déjà évoqué, il est probable qu'à cette période correspond la mise en place du *cardo* ; la construction se trouve dès lors en bout de perspective. La vaste niche sud a une fonction structurelle de maintien, à la manière des arcs verticaux, des remblais situés en arrière, mais probablement aussi décorative. Les caractéristiques architecturales et l'implantation s'accorderaient bien avec l'hypothèse d'un petit sanctuaire dont seul subsisterait le soubassement. Quelques découvertes archéologiques viennent conforter celle-ci : trois inscriptions fragmentaires ont été trouvées à la fin du XIX^e siècle, à l'est et au sud des thermes, soit dans le secteur étudié. L'une mentionne un duumvir ou un quattuorvir qui aurait peut-être été questeur²², l'autre un décurion²³, la troisième une titulature

impériale²⁴. Gravées sur trois minces plaques de marbre, elles devaient être scellées sur une paroi verticale. La petite taille des lettres exclut la possibilité d'inscriptions monumentales. Elles évoquent toutefois un climat officiel, par la mention d'un empereur, d'un magistrat municipal, d'un décurion et l'une d'elle porte une dédicace à une divinité auguste²⁵. Ces éléments ont conduit L. Maurin à les imaginer comme des *ex-voto* ornant un sanctuaire public annexé aux thermes²⁶. Nous voyons, dans les vestiges précédemment décrits, les restes de ce petit lieu de culte²⁷ qui est cependant antérieur aux thermes. Ne pourrait-on aller plus loin ? Peut-être. Le secteur a livré un fragment de statue monumentale en marbre de Carrare - un pied gauche chaussé d'une sandale - dont la hauteur est estimée à 3,50 m (fig. 15). Il s'agirait d'un empereur divinisé ou d'un héros²⁸. Le lieu précis de découverte est certes inconnu, mais la date de la trouvaille - 1891 - est la même que celle de l'inscription *ILA* 21. Aussi, peut-



Fig. 15. Pied de statue monumentale en marbre de Carrare (Maurin 1978, 400).

20- L'historique de l'hypothèse est rappelé dans Clouet 1942, 46 puis Maurin 2007, 192-193.

21- Voir le recensement des ponts antiques dans Galliazzo 1994, vol. II.

22- *ILA Santons* 21 (Maurin 1994, 139-140)

[~ Au]lg(usto)

[~]uir

[~]or

~

23- *ILA Santons* 22 (Maurin 1994, 140-141)

[~]ri[~]

[~]nni Poll[~]

[~]s disp(ensator) l(oco) d(ato) d(ecreto)

[d]ecurion[um]

[fa]mili[ae].

Datation : 51/300.

24- *ILA Santons* 12 (Maurin 1994, 106-107)

[~ Anto]nino

[~ Pio Fe]lici

[~ p]ont(ifici)

[max(imo) ~]

~

Datation : 180/222.

25- *ILA Santons* 23.

26- Maurin 1978, 99-100.

27- Ce petit lieu de culte s'accorde parfaitement avec les inscriptions non monumentales.

28- Thauré 1984, 11.

on penser à une même localisation. On peut envisager une statue monumentale trônant dans la *cella*, mais sa taille hors du commun s'accorde mal avec la modestie relative du lieu de culte²⁹. En revanche, la grande abside servant de soutènement pourrait constituer un cadre mieux adapté. Dès lors, visible de loin et particulièrement mise en valeur, la statue aurait attiré l'attention sur le sanctuaire qui la surmontait.

Ces vestiges témoignent de la volonté de créer un lieu de culte officiel dans ce quartier à l'écart du centre monumental.

2.3. La datation

L'état 2, sur lequel on ne possède que peu d'indices, est difficilement datable. Quelques éléments peuvent cependant être tirés des fouilles menées dans l'extension du cimetière. Il a été noté qu'une rue nord-sud a été ouverte au milieu du 1^{er} siècle p.C. Elle était bordée, à l'est au moins, d'un portique large de 2,70 m, délimité par des plots de pierre cubiques distants de 3 m³⁰. Les murs sont construits en petit appareil, donc selon la technique utilisée plus au sud. Cette délimitation d'un espace public pourrait constituer un *terminus post quem* à notre état 2, qui pourrait également se raccrocher aux transformations des années 80 observées plus au nord. C'est aussi dans la seconde moitié du 1^{er} siècle que sont mises en place les structures de la partie orientale du terrain³¹. Si l'hypothèse d'une architecture publique s'avérait exacte, le petit appareil qui y apparaît à une époque plus précoce, pourrait permettre de remonter la datation à la fin de la première moitié du 1^{er} siècle.

3. LA MONUMENTALISATION DU QUARTIER (ÉTAT 3)

3.1. Les thermes

La plus grande partie des vestiges sont à rattacher aux thermes publics et à ses abords mis en place à l'état 3 (fig. 16). Tous les murs sont en petit appareil ; aucun lit de briques n'est attesté. Seule, sur la façade sud, une assise de *tegulae* fragmentaires marque la limite entre la fondation et l'élévation (fig. 17). Cl. Masse mentionne deux arcs surmontant les niches du mur sud du *caldarium* formés "en partie de briques... entremêlées de quelques pierres plates"³². Une *tegula* est visible à la base de l'arc de décharge du mur stylobate de la palestrestre sous lequel passe l'égout nord-sud, plusieurs fragments se retrouvent dans son blocage (fig. 18).

Le bâtiment est aménagé en terrasses le long de la pente du coteau. Si l'on peut penser que le niveau de circulation dans les salles du bain correspond à celui de la palestrestre, à savoir le sommet de la colline³³, force est de constater qu'il a nécessité un remblaiement de 2 m au maximum au niveau de la pièce 29 par rapport aux structures de l'état 1³⁴. Il est probable que cet étage se prolonge vers le sud, au-delà de notre monument.

Les thermes s'appuient, à l'est, sur le mur nord-sud de l'état 2 (fig. 9). Sont à rattacher à ce bâtiment deux portiques perpendiculaires 22 et 23³⁵ délimitant un espace découvert 21. Il faut y reconnaître une partie de la palestrestre entourée de ses colonnades. Sous 23, une petite structure

32- Il s'agit des numéros 5 et 7 de la figure 4 de Cl. Masse. Cela est rapporté dans Maurin 1978, 100.

33- Ce niveau ne peut pas être déterminé dans l'état actuel de la recherche. Le mur stylobate du portique de la palestrestre est conservé jusqu'à la cote 28,66 m NGF, soit seulement 0,34 m au-dessus du radier de l'hypocauste du *caldarium*. Il est possible qu'il se situe 1 m plus haut.

34- Rappelons que l'état 2 pouvait s'étendre dans cette direction. S'il n'était constitué que par un sol de terre, celui-ci n'a pas été repéré lors du dégagement. En considérant que le ressaut de fondation du mur de l'état 2 est à la cote 26,58 m NGF, soit 0,28 m au-dessus du niveau de l'état 1, le remblaiement ne serait alors que d'environ 1,70 m.

35- Le mur stylobate n'est plus visible à présent, masqué par le chemin actuel.

29- Même si la statue n'est mise en place qu'à l'état suivant, le sanctuaire, malgré des remaniements, demeure toujours relativement modeste.

30- Maurin 2007, 167.

31- Maurin 2007, 189.



Fig. 16. État 3 du quartier des thermes Saint-Saloine (A. Bouet).



Fig. 17. Assise de réglage à la base du mur de façade sud des thermes (cl. A. Bouet).



Fig. 18. Arc de décharge pour le passage de l'égout sous le mur stylobate de la palestra. À gauche, face sud, à droite, face nord (cl. A. Bouet).

quadrangulaire 24 apparaît. Deux égouts (25 et 40) se rejoignent vers l'angle des portiques avant de filer vers le sud³⁶. Le passage dans le mur stylobate est protégé par un arc de décharge (fig. 18). Le tronçon principal (40) bifurque vers le nord-ouest où il doit drainer les eaux d'un aménagement de l'aire découverte 21, probablement une *natatio*. Le tronçon ouest-est (25), plus modeste, est parallèle au mur stylobate. S'agit-il d'une canalisation recevant les eaux de toiture des portiques ou d'une évacuation spécifique? Peut-être les deux, les solutions ne s'excluant pas l'une l'autre. La construction 24 pourrait avoir deux fonctions : une niche de statue – à proximité a d'ailleurs été découvert le torse d'une divinité féminine en marbre blanc, sans doute Vénus³⁷ – ou une fontaine vidangée par l'égout précédemment décrit.

Plus au sud, on ne connaît que l'extrémité orientale de l'espace 27 large de 6,67 m. Un massif

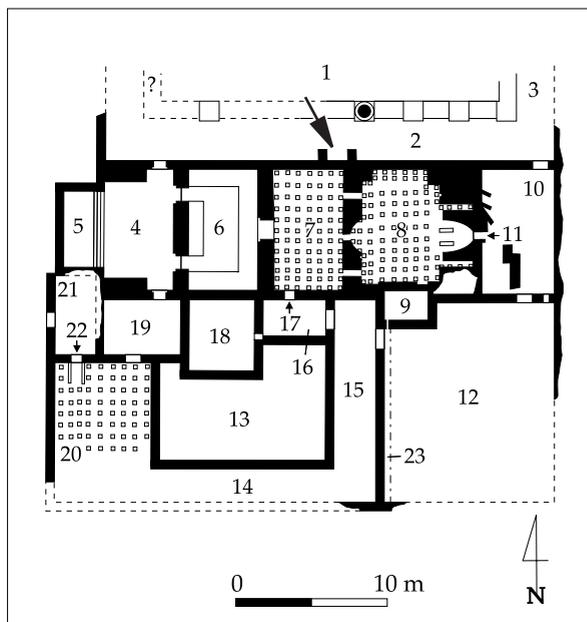


Fig. 19. Emplacement d'une niche de statue sous le portique de la palestra des Thermes Est de Drevant (Bouet 2003a, 622).

36- Cet égout avait été interprété comme un long canal de chauffe (Clouet 1942, 48).

37- Clouet 1942, 55 ; Maurin 1978, 99 ; Maurin 2007, 182. Une niche de statue en bronze orne le portique sud de la palestra des Thermes Est de Drevant (Cher) (fig. 19), dans une position semblable à celle de notre exemple, mais non identique toutefois (Bouet 2003a, 622-623).



Fig. 20. Vue depuis le sud de l'abside du *frigidarium* 27 (cl. A. Bouet).

semi-circulaire est identifiable³⁸ (fig. 20). Contrairement à ce qui a pu être écrit précédemment, il ne peut s'agir d'une partie de pièce circulaire³⁹ dans laquelle on a voulu voir le *laconicum*⁴⁰. Un examen des vestiges en limite du talus du chemin prouve la présence d'une abside semi-circulaire et non pas d'un cercle complet. L'hypothèse d'un *apodyterium* a été émise⁴¹. Nous pensons que la forme caractérise un bassin⁴², la *piscina* d'un *frigidarium* qui s'étend plus à l'ouest. Un autre argument vient conforter l'idée : l'égout 40 provenant de la palestra passe sous la cuve ; on en distingue encore le voûtement. Il pouvait ainsi lui servir de vidange. Si notre restitution est exacte, la mosaïque polychrome découverte en juillet 1881 dans l'angle

38- Cet espace aurait pu être utilisé comme le chœur de l'église Saint-Saloine.

39- Clouet 1942, 49, repris dans Maurin 1978, 401 et Bouet 2003b, 578.

40- Clouet 1942, 51. Considérant son emplacement, il est impossible que cet espace ait été chauffé ; aucun mur n'a pu recevoir un *praefurnium*.

41- Maurin 1978, 98.

42- Cette fonction avait déjà été avancée lors des fouilles de 1881 (Bourricaud 1881, 327).

sud-est du cimetière⁴³, si tant est qu'elle soit bien contemporaine de notre établissement, pourrait appartenir à cette pièce ou à la galerie du portique.

De la pièce 28 plus au sud, on ne connaît que trois des parois. Large de 9,90 m, le mur sud était animé de deux niches semi-circulaires de 2,50 m de diamètre ; trois passages d'air aux piédroits de briques⁴⁴ la faisaient communiquer avec la salle méridionale. Lors des fouilles de 1881, deux pilettes ont été découvertes dans la niche orientale. Le plan de 1906 représente un foyer (33) ouvert dans la paroi orientale ; il est composé d'un canal de chauffe long de 0,70 m à l'intérieur de la chambre de chaleur. Nous sommes très dubitatif quant à l'existence d'un mur dans le prolongement septentrional de son piédroit. La pièce serait disproportionnée et le foyer étrangement rejeté au nord. Nous pensons qu'il s'agit du canal de chauffe extrapolé vers l'ouest. Le relevé de l'élévation du mur sud, réalisé par Cl. Masse en 1714 montre qu'une des absides de la pièce (probablement l'abside occidentale) possédait encore son voûtement en cul-de-four (fig. 21, 4). Cette salle, par son chauffage direct, peut être interprétée comme une des pièces intermédiaires du circuit thermal, probablement le *laconicum*.

La salle 29 est la mieux connue. Sa paroi sud, épaisse de 3,15 m, sert également de mur de soutènement. Son parement méridional est animé de cinq exèdres alternativement semi-circulaires et quadrangulaires appartenant à une fontaine monumentale⁴⁵ (fig. 22). Nous sommes sceptique sur le relevé qu'en a effectué Cl. Masse (fig. 21, 5). En effet, il représente l'alternance des renforcements, les semi-circulaires comportant toujours leur couvrement. Leur forme, quasiment plate, évoque une plate-bande ; à l'heure actuelle, le départ d'arcs ne laisse planer aucun doute. À l'est de la dernière exèdre, une structure haute et étroite est interprétée par L. Maurin comme une canalisation, détruite lors de la mise en place du tombeau Morand⁴⁶. Or, la sépulture ne s'appuie pas contre la paroi sud de la pièce 26. On distingue ainsi en arrière la fondation uniforme du mur, sans aucune conduite. Nous

43- Anonyme 1880-1882, 397.

44- Elles sont mentionnées en 1881 (Bourricaud 1881, 325) et il en reste encore quelques vestiges.

45- Voir ci-dessous, paragraphe 4.3.1.

46- Maurin 2007, 182.

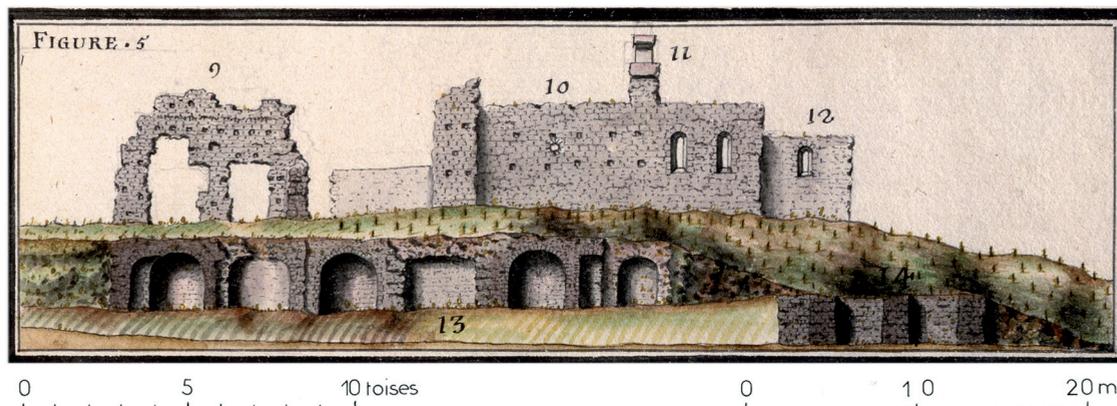
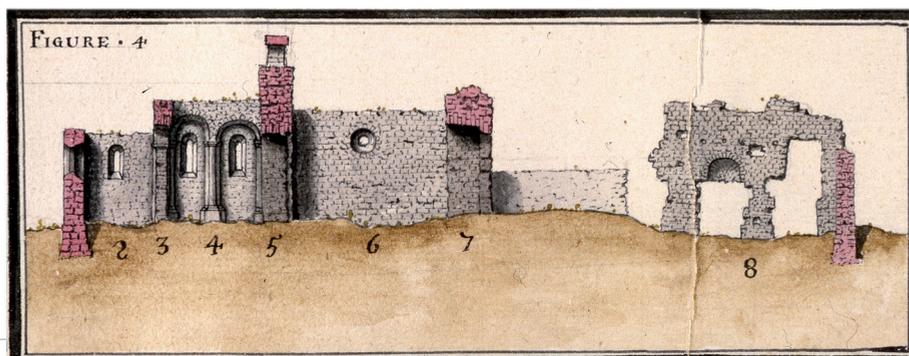


Fig. 21. Relevés de l'élévation des thermes par Cl. Masse (Maurin 2007, 183).



Fig. 22. Vue depuis le sud-ouest du mur de soutènement des thermes (cl. A. Bouet).



Fig. 23. Vue depuis le sud-ouest du mur nord du caldarium (cl. A. Bouet).



Fig. 24. Vue depuis le nord-ouest du mur sud du caldarium (cl. A. Bouet).

pensons que Cl. Masse a représenté en coupe l'arc latéral du *caldarium*, toujours visible, sous lequel le tombeau a été édifié. Plus à l'est encore, apparaît un autre arc ; pourtant la paroi antique dont le parement de petit appareil surmontant la fondation est conservé n'en porte aucun témoignage. Nous pensons qu'il ne s'agit pas d'une structure antique ; celle-ci aurait obligatoirement laissé une trace.

La salle 29, probablement richement décorée⁴⁷, présente une superficie de 198,96 m²⁴⁸ ; elle comprenait, dans sa paroi nord (fig. 23), des exèdres disposées symétriquement : aux extrémités, deux autres semi-circulaires, d'environ 1,90 m de diamètre⁴⁹, puis, séparées de 0,80 m encore, deux autres de même forme d'environ 2,65 m de diamètre⁵⁰. Dans la partie centrale, s'ouvre une exèdre quadrangulaire de 2,60 m de long sur 1,30 m de profondeur. L'animation de la paroi méridionale est différente (fig. 24) : aux extrémités, se retrouvent deux exèdres identiques à celles qui leur font face⁵¹. À l'est, séparée de l'abside par 0,80 m, se distingue une autre, quadrangulaire, dont seule la profondeur - 1,40 m -, est connue. Constatant que la distance entre les ouvertures des parois est identique, que l'exèdre sud quadrangulaire a la même profondeur que sa symétrique semi-circulaire au nord, on peut, sans hésitation, lui restituer une longueur d'environ 2,60 m, et imaginer son pendant à l'ouest. Dans la partie axiale, aucun aménagement ne perdure. L'état de conservation de la paroi ne permet pas de restituer une exèdre d'une profondeur supérieure à 0,80 m, ce qui ne correspond à aucune mesure relevée au nord. Pour cette raison, nous pensons que rien n'avait été prévu au centre de la paroi méridionale, permettant ainsi d'accueillir l'ouverture vitrée indispensable à l'éclairage de la salle. Dans les restitutions de l'élévation que nous proposons, nous

47- La fouille a livré des fragments de pierre de Tonnerre, de marbre blanc, des fragments de corniche de marbre rouge et des plaques de marbre rose, vert, blanc (Bourricaud 1881, 324).

48- 18,63 m est-ouest sur 10,68 m nord-sud.

49- 1,94 m d'ouverture et 0,92 m de profondeur pour celle de l'ouest, 1,84 m d'ouverture et 0,94 m de profondeur pour celle de l'est.

50- 2,76 m d'ouverture et 1,37 m de profondeur pour celle de l'ouest, 2,59 m d'ouverture et 1,36 m de profondeur pour celle de l'est.

51- 1,94 m d'ouverture et 0,92 m de profondeur pour celle de l'ouest, 1,98 m d'ouverture et 0,94 m de profondeur pour celle de l'est.

avons imaginé une grande baie (fig. 49) ou deux plus modestes jumelles (fig. 50) à l'instar de ce qui est visible dans la paroi méridionale du *frigidarium* des Thermes du Nord de Cimiez⁵².

La pièce était placée sur hypocauste, comme le prouvent les quelques pilettes dégagées en 1881. À la même époque, un *prae-furnium* (31) est découvert dans la paroi occidentale. À l'est, dans la pièce 35, un autre foyer au moins existait. Les fouilleurs de 1881 mentionnent un "fourneau", non représenté en plan, dont rien n'est visible à l'heure actuelle. Dans l'itinéraire du baigneur, cette salle 29 ne peut être que le *caldarium*.

Les autres salles, situées de part et d'autre des pièces du bain, sont des espaces de service. À l'ouest du *caldarium*, on ne connaît qu'une partie de la chambre de chauffe 30, délimitée au sud par un mur de terrasse. On y trouve un *prae-furnium* 31 constitué d'un canal de chauffe long de 2,40 m, encadré de deux massifs en saillie de 1,30 m. Ils devaient supporter un arc destiné à accroître la surface de la plate-forme autour de la chaudière posée sur le conduit de chauffe. Le foyer n'est pas axé par rapport à la salle du bain chaud, mais décentré de 1 m vers le sud. La raison d'un tel choix demeure inconnue, la pièce n'ayant été que peu dégagée au nord. Y avait-il un autre foyer ? On ne peut en être assuré. Le plan de 1906 (fig. 4) représente, au nord, un élément s'apparentant à un puissant massif précédé d'un muret en forme de L. En considération de la fiabilité très relative de ce document, rien n'est assuré⁵³. Le fouilleur de 1881 mentionne, dans la chambre de chauffe, un énorme monceau de cendres⁵⁴.

À l'est, la salle 35, de 58,94 m²⁵⁵, constitue une autre chambre de chauffe identifiée comme telle en 1881, bien qu'aucun élément caractéristique ne soit représenté. Le plan de la salle jusqu'ici utilisé est erroné. L'aménagement dans son angle sud-ouest n'existe pas. Il s'agit de quelques pierres qui appartiennent à un puissant massif occupant une bonne partie de la superficie de la pièce, dont on devine quelques moellons sous la pelouse. En



Fig. 25. Vue depuis l'ouest de l'escalier de la chambre de chauffe 35 (cl. A. Bouet).

l'absence de fouille, celui-ci ne peut être précisément délimité qu'au sud ; les dégagements anciens ont en effet mis en évidence, à 2,14 m de la paroi ouest, un parement nord-sud constitué de pierres et d'un fragment de *tegula*, large de 0,77 m, qui fait retour vers l'est, parallèlement au mur sud que l'on suit sur 0,84 m (fig. 25). Cet aménagement est caractéristique d'un escalier appuyé contre la paroi méridionale, permettant probablement d'accéder à une plateforme sur laquelle se trouvaient le foyer et peut-être un réservoir d'eau⁵⁶. Le sommet actuellement conservé de la marche d'escalier, à la cote 27,29 m NGF, est en adéquation avec le ressaut de fondation de la paroi sud, à la cote 27,06 m NGF, qui doit correspondre au sol de la salle. Nous pensons que cette pièce était accessible depuis son angle nord-est. Dans la partie orientale de la cour 37, une pierre à l'arase finement taillée à la cote 26,71 m NGF doit

52- Benoit 1977, 64.

53- Le *prae-furnium* est très différent de celui du plan de 1881. Si la représentation la plus ancienne ne pose pas de problème d'interprétation, on ne peut pas en dire autant de celle de 1906.

54- Bourricaud 1881, 325.

55- 8,85 nord-sud sur 6,66 m est-ouest.

56- Voir ci-dessous, paragraphe 4.4. Ce massif est conservé à l'heure actuelle jusqu'à la cote 27,81 m NGF.



Fig. 26. Vue depuis le nord-est de l'escalier et du support d'auvent dans la cour 37 (cl. A. Bouet).



Fig. 27. Vue depuis le sud-est du portique 36. Au fond, le fragment de sol de mortier (cl. A. Bouet).

soutenir un poteau destiné à un auvent protégeant l'entrée (fig. 26). On retrouve à proximité immédiate une dalle monolithe en partie effondrée⁵⁷. Sa représentation est erronée sur le plan de 1906 (fig. 4). Elle n'est pas disposée selon une orientation nord-sud, mais est-ouest. Épaisse d'une vingtaine de centimètres, elle repose sur un cailloutis conservé uniquement sous elle. Considérant son altitude par rapport au sol des deux espaces, il est difficile d'imaginer qu'elle appartienne à l'aménagement originel. Nous pensons à un exhaussement du sol de la cour⁵⁸ et/ou de celui de la salle 35. Le choix d'y accéder depuis la cour 37 et non par la pièce 34 qui était également un espace de service, résulte d'une impossibilité. On peut se demander si le massif de la salle 35 ne s'appuyait pas contre la paroi nord, rendant toute communication impossible.

L'espace 37 est une cour de 124,80 m², bordée, au nord, par un portique 36 large de 3,44 m (fig. 27). Des dalles de grand appareil, larges de 0,56 m, ayant encore leur trou de louve, en constituent le mur stylobate. Celui-ci est doublé, 0,13 m en contrebas, par un caniveau semi-circulaire large de 0,34 m, profond de 0,16 m, taillé dans de grands blocs larges de 0,63 m et épais de 0,36 m (fig. 28). Il devait se déverser dans l'égout nord-sud qui passait sous son extrémité orientale où les dalles se sont justement affaissées. Le niveau du sol du portique est à la cote 27,04 m NGF, altitude de l'arase des dalles stylobates. On ne conserve à la cote 27,11 m NGF qu'un fragment de mortier en tout point identique à celui

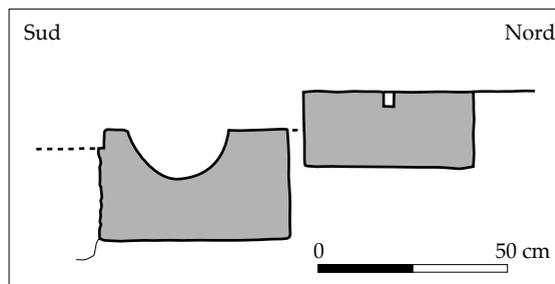


Fig. 28. Coupe du mur stylobate et du caniveau du portique 36 (A. Bouet).

57- Cote 27,42 m NGF à l'ouest et 27,25 m NGF à l'est.

58- Celui-ci aurait alors été totalement décaissé au moment de la fouille.

du portique de façade, des portiques de la palestra et des couloirs latéraux des thermes de Barzan (Charente-Maritime)⁵⁹. Le sol de terre de la cour a été défoncé lors des fouilles, mais on peut le restituer à partir des blocs du caniveau dont le parement n'a été démaigri que dans la section en fondation. Il se situait à la cote 26,79 m NGF, soit 0,25 m au dessous du niveau du sol du portique. De façon générale, on note, en plus des matériaux utilisés déjà observés, une grande ressemblance dans les dimensions des éléments constituant ce portique avec ceux de la palestra des thermes barzanais.

	Saintes : thermes Saint-Saloine	Barzan : thermes
Largeur du portique	3,44 m	3,40 m
Largeur des dalles stylobates	0,56 m	0,65 m (restituée)
Largeur des dalles du caniveau	0,63 m	0,92/0,98 m
Épaisseur des dalles du caniveau	0,36 m	0,34 m
Dimensions du caniveau	largeur 0,34 m ; profondeur 0,16 m	largeur 0,38 m ; profondeur 0,17 m
Différence de hauteur entre le mur stylobate et le caniveau	0,13 m	0,22 m
Différence de hauteur entre le mur stylobate et le sol de la cour	0,25 m	0,36 m

À l'angle nord-est, ce portique donnait, par une porte large de 1,20 m, sur un aménagement (38) dont la fonction soulève des interrogations : un massif large de 1,24 m, délimité au sud par un parement, maintenu, au nord et à l'est, par des murs (fig. 29). Il se prolonge au sud par un couloir (39) large de 2,70 m situé à l'arrière des boutiques, avant de déboucher au sud des thermes. Nous y voyons une sorte de porche, étonnant dans sa conception, car il oblige à tourner immédiatement à 90° vers l'ouest pour pénétrer dans la zone de service des bains. Le fait de bifurquer vers l'ouest sîtôt le porche franchi nous apparaît toutefois incongru ; mais il s'agit là de l'hypothèse la moins mauvaise.

À l'ouest, par une porte⁶⁰ large de 1,16 m, le portique 36 ouvrait sur la salle 34. Les deux espaces se trouvaient donc au même niveau, preuve



Fig. 29. Vue depuis le sud-ouest du massif 38 (cl. A. Bouet).

supplémentaire de l'impossibilité de communication avec la zone 35 plus au sud. Dans son angle nord-ouest, deux murs perpendiculaires définissent une salle plus petite (32) dont seule la largeur – 3 m – est connue. La présence d'un *praeefurnium* destiné à la salle 28 induit un sol au niveau du radier de son hypocauste, à savoir 1,28 m plus haut. Le plan de 1906 (fig. 4) présente, en limite nord de la fouille, un mur partiellement dégagé, qui ne donnerait à la chambre de chauffe qu'une largeur de 1,45 m. Considérant le peu de fiabilité du plan, il convient de rester prudent...

À cette période, se mettent donc en place des thermes publics dont on discerne les principaux éléments.

3.2. Les constructions en rapport avec la voie

On ne connaît rien de l'aspect de la rue contemporaine de l'état 2. Celle-ci est mieux définie à l'état suivant. Seule sa limite occidentale a été reconnue. Des cellules sont édifiées contre le mur de façade oriental des thermes (fig. 2 et 30).

Celles-ci ne sont pas intégralement identifiées. On en dénombre huit mais, vu la grande taille dévolue à la 15, il n'est pas impossible que des

59- Bouet 2003b, 188-189.

60- Cette porte, toujours visible, n'est pas représentée sur le plan de 1906.



Fig. 30. Vue depuis le sud des cellules en bordure du *cardo* (cl. A. Bouet).

Fig. 31. Vue depuis le nord du bassin 8 et de son blocage 9 en bordure du *cardo* (cl. A. Bouet).

Fig. 32. Mur ouest de la maison du gardien (cl. A. Bouet).

Fig. 33. Vue depuis l'ouest du bloc de grand appareil au nord de la maison du gardien (cl. A. Bouet).



30	32
31	33

subdivisions aient existé. Leur dimension ouest/est était uniformément de 6,35 m. Elles s'ouvraient sur un portique (4), invisible aujourd'hui, large de 4 m. Leur fonction est inconnue en l'absence de fouille précise. On peut y reconnaître des boutiques ou des ateliers.

Un seul espace se distingue des précédents. Au nord, au niveau de la palestra, les cellules sont divisées en profondeur afin de créer deux aménagements plus modestes (7, 8/9). On ne connaît rien de 7. En revanche, l'espace 8/9, de 16,60 m², présente une organisation particulière. Dans la partie arrière de la cellule (8), se trouve un bassin large de 1,27 m, qui occupe l'intégralité de sa longueur, soit 5,10 m (fig. 31). Profond de 0,71 m, il ne conserve, à l'heure actuelle, aucun enduit. Au devant, l'espace (9) est occupé par un massif de pierre. À son niveau, le portique de la rue est interrompu, marqué par deux dés de pierre. Il ne peut s'agir d'un bassin à fonction artisanale : l'espace réduit, l'aménagement de la colonnade, témoignent d'une certaine monumentalisation. L'hypothèse la plus plausible est celle d'une fontaine de rue. Toutefois, dans ce type d'architecture, le fond du *lacus* correspond généralement au niveau de circulation environnant. Ici, tel n'est pas le cas et une cuve aussi profonde ne trouve guère de comparaison.

3.3. Le secteur au sud de la rue et des thermes

La partie au sud des thermes et de la rue connaît également des transformations.

3.3.1. La zone du sanctuaire

Les vestiges conservés dans la maison de l'ancien gardien témoignent de remaniements. Contre la paroi nord-sud à contreforts de l'état précédent, viennent s'appuyer, à 7,87 m d'intervalle, deux murs perpendiculaires (fig. 14). Celui du sud est très épais ; son parement nord a été inclus dans la façade de la maison, celui du sud a totalement disparu, mais il peut être restitué sans grand risque d'erreur dans le prolongement du contrefort de l'état précédent. Était-il rectiligne ou dessinait-il une exèdre quadrangulaire ou semi-circulaire ? Étant donné son état de destruction totale, rien ne permet de le dire. À 5,37 m à l'ouest du mur à contreforts,

une autre paroi parallèle est édiflée (fig. 32). Le petit appareil témoigne d'une construction unitaire en élévation. La forte épaisseur du mur sud – 3,63 m dont seuls 1,29 m sont conservés à l'est – l'apparente à un soutènement ; sa présence est rendue nécessaire par le remblaiement de la salle nouvellement créée jusqu'au niveau de la terrasse supérieure, selon le même principe mis en œuvre dans l'état précédent.

Immédiatement au nord du mur septentrional de la maison, à une altitude supérieure à celle des structures qui viennent d'être évoquées, on retrouve le sommet du mur nord visible dans la maison du gardien. Il est plus épais de 0,30 m que celui se prolongeant à l'ouest. Il se termine à l'est par un bloc de grand appareil de 1,16 m de long sur 0,64 m de large – si ce n'est davantage pour les deux mesures –, présentant une échancrure à chaque angle⁶¹ (fig. 33). Il appartient vraisemblablement à la base du piédroit d'une porte qui se serait ouverte à l'est. Ces importantes constructions accompagnées de puissants terrassements pourraient correspondre à un agrandissement de la *cella* (3/19) du sanctuaire vers l'ouest⁶², dont on posséderait désormais un élément de l'accès. Cette porte pourrait être mise en relation avec un mur disposé 1,20 m plus au nord ; s'agit-il des vestiges d'un perron ou d'un massif supportant quelques marches ? Rien ne permet de le dire. La datation d'une des inscriptions précédemment évoquées, à la fin du II^e siècle ou au début du III^e siècle⁶³, prouve que le sanctuaire était toujours fréquenté bien après l'édification des thermes.

Ces transformations témoignent d'aménagements en terrasses le long de la pente ; sur l'une d'elles, était installé le *lacus* de la fontaine monumentale. Plus rien n'est visible actuellement à l'ouest des vestiges décrits. La figure 5 des relevés de Cl. Masse (fig. 21) représente, à une distance comprise entre 13 et 24 m à l'est du mur du *caldarium*, trois puissants contreforts, peut-être surmontés d'arcs, appartenant au mur de soutènement.

61- Contrairement à ce qui est visible sur le plan de 1881, repris en 1978, cette pierre n'est pas située dans le prolongement du mur stylobate du portique de la rue, mais décalée vers l'est. Elle ne peut pas lui être liée. Seul le plan de 1906 la figure correctement.

62- Quel était son plan au niveau supérieur ? Le mur à contreforts formait-il une subdivision ou a-t-il été arasé pour laisser place à une seule et grande *cella* ?

63- ILA 12.

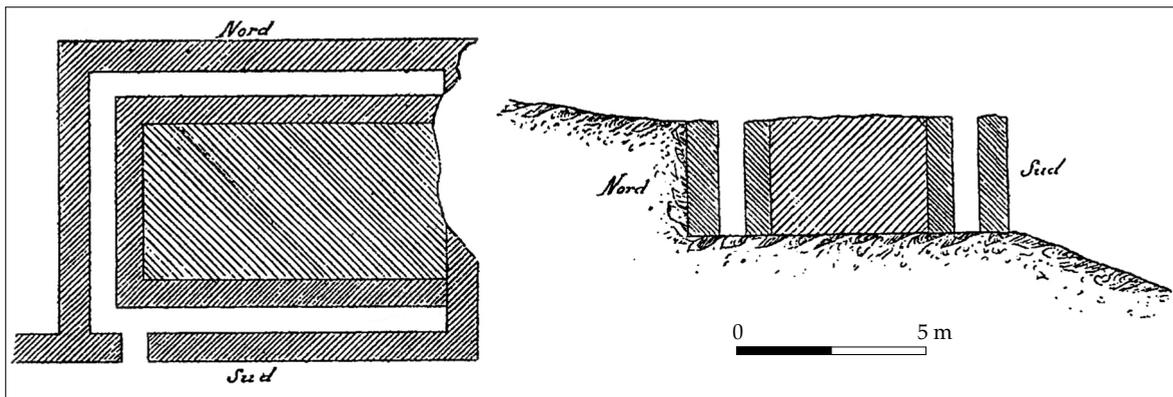


Fig. 34. Plan et coupe des latrines (Lièvre 1896, 218-219).

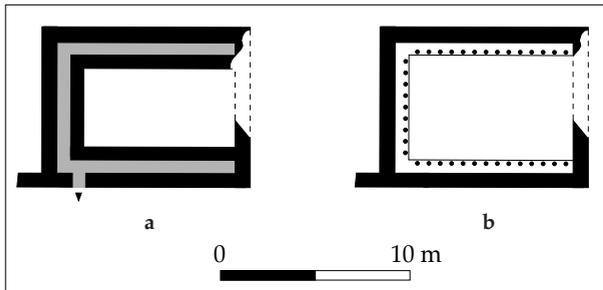


Fig. 35. Emplacement de l'égout et restitution idéale des places des latrines (A. Bouet).

Les nouvelles interprétations concernant ce secteur sud, en supprimant la possibilité d'un pont, ont pour conséquence de faire du *cardo* une impasse qui mène au sanctuaire.

3.3.2. Des latrines

En 1896, cherchant des comparaisons à la pile funéraire de Pirelonge édifée entre Barzan et Saintes, sur la commune de Saint-Romain-de-Benet (Charente-Maritime), A.-F. Lièvre proposa un monument dégagé à Saint-Saloine⁶⁴ (fig. 34). Un "petit couloir" périphérique rapprochait les deux constructions. La pièce saintaise présente une surface de 63,92 m² (6,80 m nord/sud sur 9,40 m

est/ouest). Le "petit couloir" est un égout, large de 0,70 m, profond de 3 m, qui courait le long des parois nord, ouest et sud (fig. 35a). Celles-ci sont élevées en *opus mixtum*, le petit appareil alternant avec deux rangs de briques⁶⁵. C'est peut-être ce secteur qui est représenté sur deux vues en perspective publiées par Ch. Dangibeaud⁶⁶ (fig. 36). Les élévations, impossibles à placer aujourd'hui, présentent également des assises de deux ou trois briques alternant avec trois ou quatre assises de moellons.

Le plan de la salle est caractéristique de latrines⁶⁷. Au-dessus de l'égout, devait s'étendre la banquette percée pouvant recevoir trente-sept places, quatorze au nord et au sud, neuf à l'ouest (fig. 35b). Le quatrième côté n'en était pas doté, il en constituait l'accès. Les eaux étaient évacuées au sud par une ouverture basse voûtée, large de 0,70 m⁶⁸. L'égout ne se retrouve que dans la pièce, il ne se prolonge pas à l'extérieur⁶⁹. Ainsi, l'eau qui assurait son nettoyage devait être acheminée soit par une structure accolée, soit par une canalisation non maçonnée, en plomb, en terre cuite ou en bois⁷⁰. Le liquide pourrait

64- Lièvre 1896, 219.

65- Dangibeaud 1933, 45-46.

66- À Saint-Saloine, le "petit couloir" correspond à l'égout ; à Pirelonge, il s'agit du négatif des blocs de grand appareil du parement. N'est visible, à l'heure actuelle, que le blocage.

67- Cette ouverture est interprétée comme une porte étroite et très basse donnant accès au couloir (Lièvre 1896, 219).

68- Il ne peut donc pas s'agir de l'égout nord-sud des thermes.

69- Voir les exemples similaires dans Bouet, à paraître, paragraphe II, L'origine de l'eau ; I, Les latrines simples à égout sur trois côtés.

64- Lièvre 1896, 218-219.



Fig. 36. Vues de murs dans les thermes Saint-Saloine (Dangibeaud 1933, 45-46).

provenir, par exemple, du trop-plein du bassin installé en bordure de la voie quelques mètres plus au nord, par une tuyauterie courant directement sous les niveaux de circulation.

La disposition de la banquette latérale trouve de nombreuses comparaisons, tant dans les provinces occidentales que dans le reste de l'Empire. Par leur superficie, ces latrines appartiennent à la tranche supérieure de la catégorie⁷¹.

A.-F. Lièvre ne donne aucune indication sur l'emplacement de la découverte. En 1942, M. Clouet précise simplement qu'elle se situe à moins de 3 m des premiers murs des thermes, ce qui est approximatif⁷². L. Maurin la place à l'ouest et au nord de la grande exèdre du fait de la présence d'une

maçonnerie compacte en blocage⁷³. Quelques indices permettent toutefois de la localiser plus précisément. Dans le jardin de l'ancienne maison du gardien, à gauche après le portail d'entrée, se trouve un mur antique (20) visible sur 8 m et dans lequel on distingue encore des lits de *tegulae* sous la végétation. Il semble filer à l'ouest sous la rue actuelle. Nous pensons qu'il pouvait s'agir d'une des parois de la pièce, mais il est impossible, en l'état actuel des vestiges, de distinguer laquelle. Il faut plus probablement y reconnaître la paroi sud, car la profondeur de l'égout - 3 m - laisse penser que la salle s'élevait à une altitude assez haute et non pas vers le fond du ravin. On ne sait rien de la disposition des latrines par rapport au sanctuaire⁷⁴.

71- Bouet, à paraître, paragraphe I.2.2.3.1.

72- Clouet 1942, 46. Où l'auteur faisait-il commencer les thermes ?

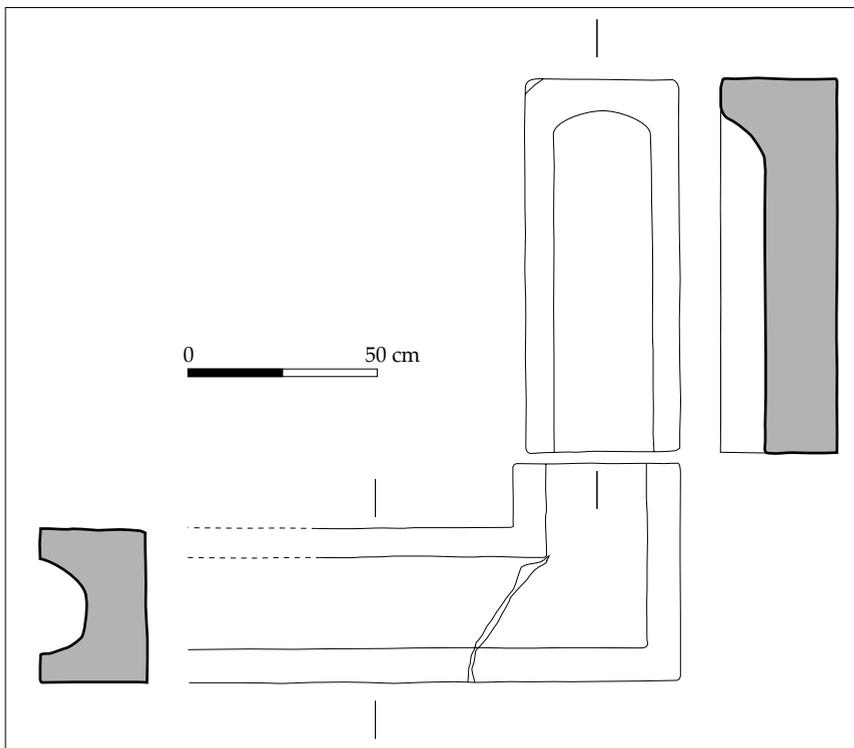
73- Maurin 2007, 192.

74- Leur emplacement, à proximité de thermes et d'un sanctuaire, deux édifices qui drainaient du monde, était bien choisi.



Fig. 37. Vue depuis le nord de la rigole (des latrines ?)
(A. Bouet).

▼ Fig. 38. Plan de la rigole (des latrines ?) (A. Bouet).



Accolées au côté ouest de la maison du gardien, se trouvent deux dalles creusées d'une rigole large de 0,25 m, profonde de 0,13 m (fig. 37-38). Celle-ci fait un retour à 90°, avant de disparaître sous un tas de débris. L'aménagement n'est pas en place, les pierres étant calées par une plaque d'ex-voto en marbre mentionnant "merci" qui doit dater de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle. Cette rigole évoque les aménagements que l'on trouve traditionnellement devant la banquette percée des latrines antiques et qui sert au nettoyage de l'éponge. On peut se demander si elle n'en provient pas. Il existe de grandes différences dans les dimensions de ces conduites⁷⁵ : celle de Saintes est importante, mais elle peut être comparée avec la rigole des latrines des Thermes du Nord de Cimiez⁷⁶, des Thermes des Lutteurs à Saint-Romain-en-Gal⁷⁷, des Thermes du *Forum* de Martigny (Suisse)⁷⁸, de ceux de Longeas à Chassenon (Charente)⁷⁹, du site Derrière-la-Tour à Avenches (Suisse)⁸⁰.

4. RESTITUTION DES THERMES

4.1. Le plan général

Au regard de l'environnement actuel des thermes – un cimetière et son extension au nord –, il est peu probable que la connaissance du monument évolue de façon significative à brève échéance. À partir des vestiges connus, il est toutefois possible de préciser quelque peu son organisation générale.

Les fouilles menées dans le carré A de l'extension du cimetière ont mis en évidence le mur sud d'une habitation⁸¹ qui localise ainsi un *decumanus* séparant cet îlot de celui des thermes. Les découvertes de voirie réalisées sur Saintes permettent d'envisager un axe large en moyenne de 7 m⁸² ; si l'on imagine un portique longeant la façade des bains, ce qui trouve de nombreuses comparaisons dans les villes

de Gaule, il faut y ajouter une largeur d'environ 3 m⁸³. On serait donc en présence d'un bâtiment d'une longueur nord-sud qui avoisinerait 80 m.

Comme vu précédemment, la partie nord des thermes était occupée par la palestre. Concernant sa forme exacte, plusieurs hypothèses sont envisageables. En effet, si un quadrillage orthonormé semble avoir été mis en place dans toute la partie nord-occidentale de l'agglomération, L. Maurin a noté que de légères différences d'orientation existent entre les secteurs fouillés. Il est impossible de savoir si cette situation reflète la réalité antique ou si elle résulte des piètres conditions dans lesquelles les relevés ont été réalisés⁸⁴, ce qui n'est pas sans conséquence sur la restitution de la limite septentrionale des thermes. Dans le cas de relevés corrects, la différence d'orientation conduit à restituer une façade nord parallèle à l'îlot, soit une palestre trapézoïdale (fig. 39a). Si l'on place l'îlot selon les mêmes axes que les thermes, la palestre devient rectangulaire (fig. 39b). Une troisième hypothèse consiste à envisager une palestre régulière et des axes divergents, créant une rue de largeur variable (fig. 39c). Si rien ne permet de trancher objectivement, notre préférence ira à la deuxième hypothèse.

Il est également possible de restituer un peu plus précisément les pièces du bain. Le plan permet de distinguer deux zones : les salles chauffées dont les parois très épaisses trahissent un voûtement et les autres espaces aux murs plus minces – notamment le *frigidarium* –, vraisemblablement charpentés. Ce plan semble présenter un puissant axe nord-sud, traversant le *laconicum* et le *caldarium*. Dès lors, on peut proposer de reproduire le symétrique des pièces connues à l'ouest, pour ce qui est des salles du bain au moins (fig. 40). On serait donc en présence, en limite sud de la palestre, d'une zone terminée à ses extrémités par des bassins. L'espace est étroit pour une longueur d'environ 43 m, ce qui fait présumer qu'il n'était pas unitaire⁸⁵ ; des subdivisions doivent être envisagées. Nous pensons alors à deux *frigidaria* symétriques encadrant une pièce centrale. Cette

75- Voir Bouet, à paraître, paragraphe II. Les dimensions des rigoles.

76- Largeur : 0,28 m ; profondeur : 0,04 m.

77- Largeur : 0,25 m ; profondeur : 0,11 m.

78- Largeur : 0,31 m ; profondeur : 0,09 m.

79- Largeur : 0,25/0,30 m ; profondeur : 0,15 m.

80- Largeur : 0,27 m ; profondeur : 0,08/0,10 m.

81- Maurin 2007, 168.

82- Maurin 2007, 66.

83- Le portique le plus proche, retrouvé le long de la rue nord-sud qui longe les thermes au niveau du carré D de l'extension du cimetière, est large de 2,70 m (Maurin 2007, 167).

84- Maurin 2007, 66.

85- Certains thermes présentent, en bordure de la palestre, une vaste *basilica thermarum* ; ces espaces sont toutefois mieux proportionnés que celui restitué à Saint-Saloine.



Fig. 39a-b-c. Différentes hypothèses de restitution de la palaestre (A. Bouet).

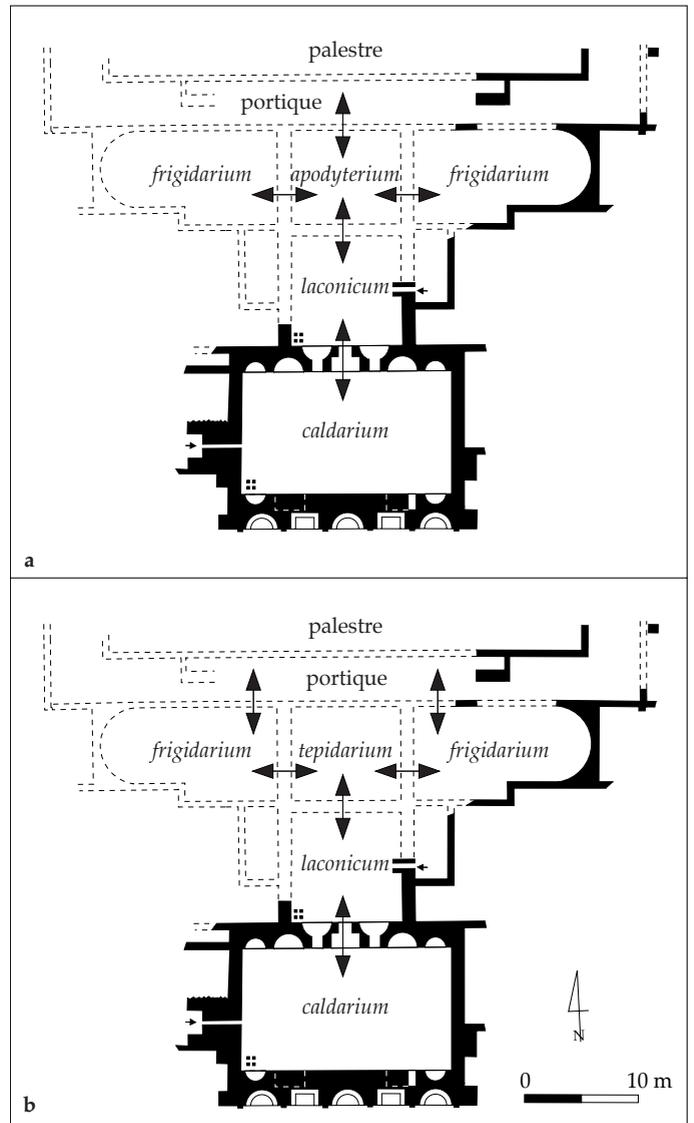
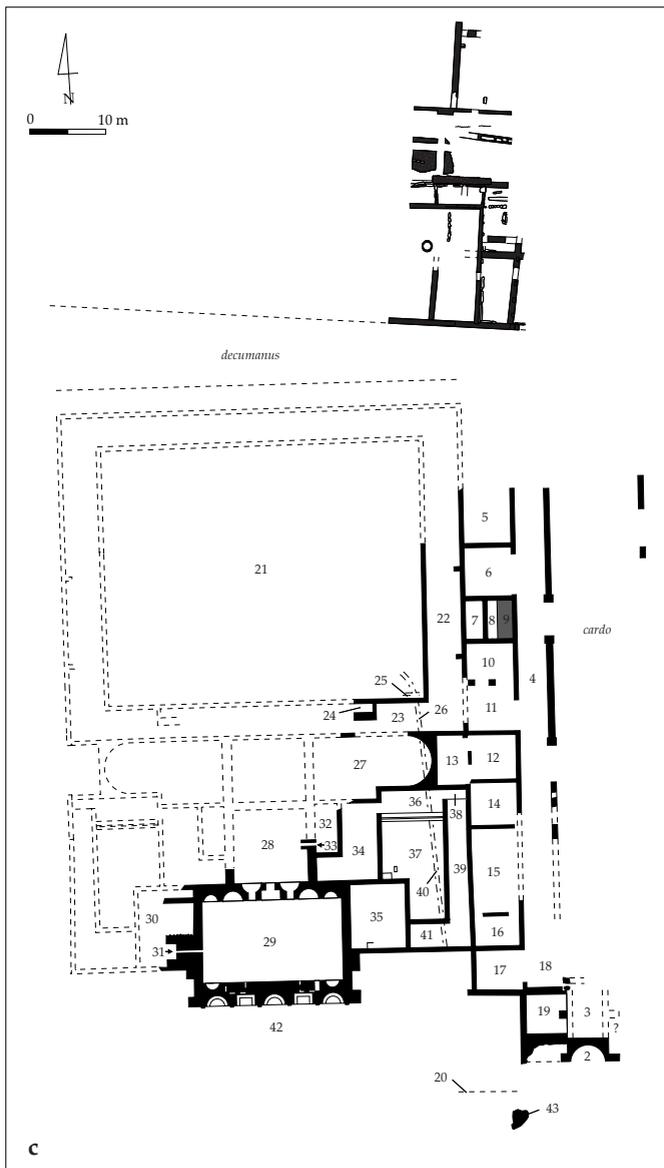


Fig. 40a-b. Différentes hypothèses de restitution du circuit thermal (A. Bouet).

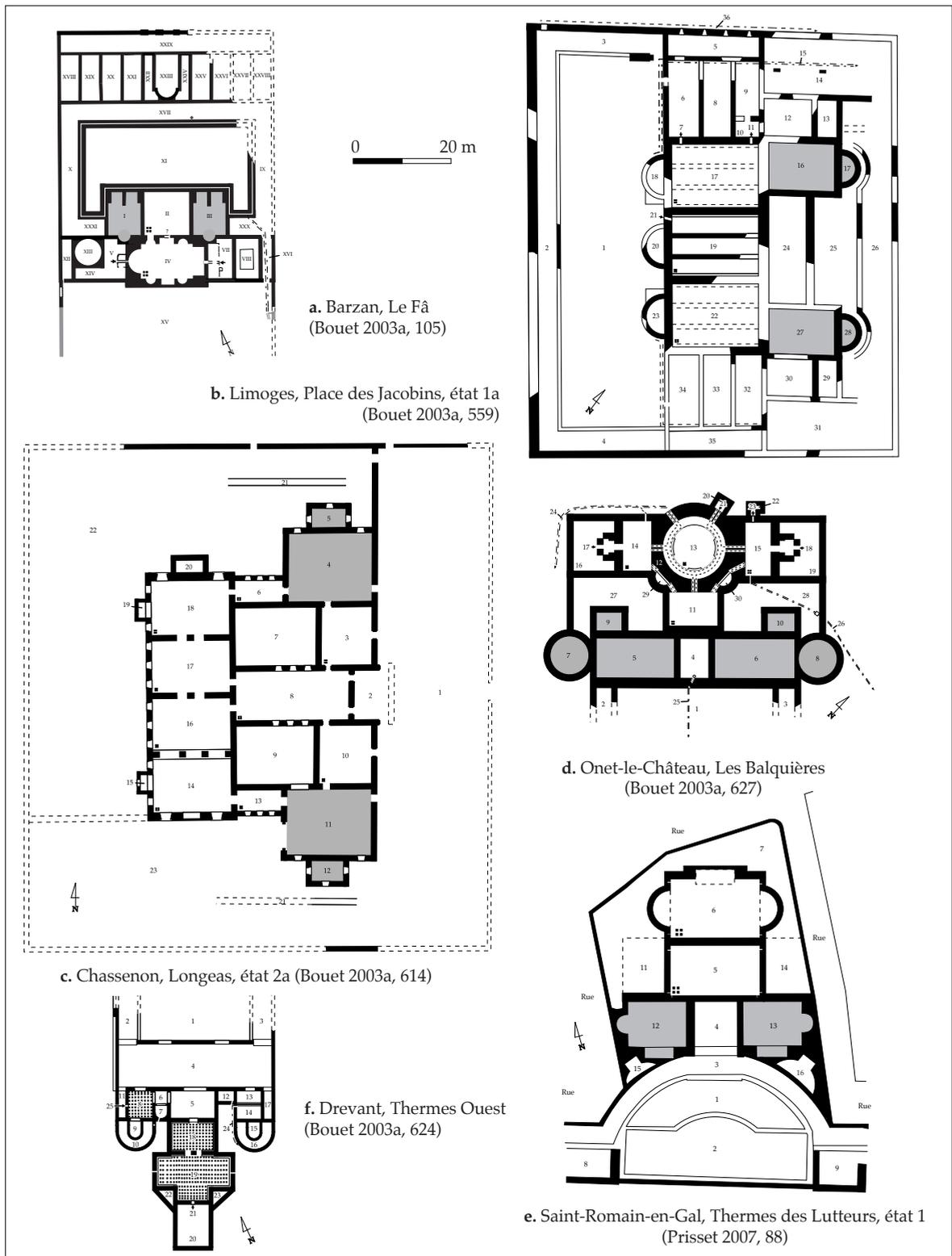


Fig. 41. Plans des thermes à deux *frigidaria*.

dernière pourrait être froide – un *apodyterium* communiquant avec la palestres comme avec les deux salles du bain froid (fig. 40a) –, ou une pièce chauffée, un *tepidarium* (fig. 40b). Dans la première hypothèse, il faudrait imaginer une entrée axiale depuis la palestres, dans la seconde deux portes latérales.

Les thermes s'agencent donc selon un plan symétrique pour les espaces de service identiques à l'est et à l'ouest, ou semi-symétrique si tel n'est pas le cas.

Quoi qu'il en soit, le plan présente de nombreuses correspondances avec celui des thermes de Barzan (fig. 41a), en plus de techniques de construction similaires. Nous avons déjà noté⁸⁶ que, contrairement aux autres thermes semi-symétriques, le monument possédait deux salles du bain froid, l'axe de symétrie étant donné par les pièces chaudes. On retrouve ces caractéristiques dans les thermes de la Place des Jacobins à Limoges (Haute-Vienne) (fig. 41b), dans ceux de Longeas à Chassenon (Charente) (fig. 41c), des Balquières à Onet-le-Château (Aveyron) (fig. 41d), dans les Thermes des Lutteurs de Saint-Romain-en-Gal⁸⁷ (fig. 41e), probablement dans les Thermes Ouest de Drevant (Cher)⁸⁸ (fig. 41f), soit, à l'exception de Saint-Romain-en-Gal, à une distance maximum de 270 km de Barzan. Nous avons expliqué cette concentration par la diffusion d'un même carton et de ses dérivés. L'exemple saintais s'inscrit parfaitement dans cette aire géographique. La seule différence majeure réside dans le fait que le bâtiment n'agrément pas une agglomération secondaire, mais, comme à Limoges ou Vienne⁸⁹, un chef-lieu de cité.

4.2. Un *caldarium* au plan original

La fonction de la salle méridionale 29 ne fait aucun doute. Son emplacement au sein du circuit

thermal la désigne obligatoirement comme un *caldarium*. Les exèdres semi-circulaires et quadrangulaires se retrouvent tant en Gaule qu'ailleurs⁹⁰; l'exemple le plus proche géographiquement se trouve être encore celui des thermes de Barzan⁹¹ (fig. 41a). La pièce offre toutefois deux caractéristiques originales : l'alternance des exèdres dans les parois opposées n'est pas identique, mais surtout, il n'existe pas aux extrémités de renforcements quadrangulaires ou semi-circulaires destinés à recevoir le *solium* collectif indispensable à toute pièce de ce type. Si les aménagements relativement grands des murs nord et sud ont pu recevoir des cuves, celles-ci, au regard de l'ampleur de la salle, ne pouvaient être que secondaires. Plusieurs possibilités subsistent. Deux bassins quadrangulaires à chaque extrémité pourraient englober les exèdres murales (fig. 42a). Cet aménagement dans des cuves est extrêmement rare – nous n'en connaissons pas en Gaule –, mais il est présent dans la *piscina* semi-circulaire du *frigidarium* des petits Thermes des Amours Pécheurs à Uthina/Oudna (Tunisie) (fig. 43). Dans le cas de Saintes, il oblige à restituer des bassins très étroits et allongés, ce qui nous semble peu satisfaisant. Deuxième solution : le principe est identique, mais les bassins ne s'appuient pas sur les murs latéraux (fig. 42b). La pièce perd alors en harmonie, les exèdres latérales étant difficilement accessibles. Ultime possibilité : un bassin de dimensions inconnues, au centre de la pièce (fig. 42c). Cette hypothèse nous paraît la plus vraisemblable. Les bassins, quels qu'ils soient, ont été édifiés intégralement sur pilotis et ne laissent donc aucune trace dans l'architecture ; seule une fouille minutieuse de l'espace aurait permis d'en retrouver les vestiges effondrés.

Des bassins au centre d'une pièce chauffée ont été identifiés dans les salles à *calida piscina* (fig. 44a-g). Nous en avons, ailleurs, donné la liste⁹². Il s'agit

86- Bouet 2003a, 135.

87- Voir, en dernier lieu, Prisset 2007, 88. La pièce située entre les *frigidaria*, largement ouverte sur le portique de la palestres, a été interprétée comme un vestibule.

88- Le bâtiment connu à l'évidence de nombreux remaniements que les fouilles anciennes ne permettent pas d'appréhender. Le plan symétrique ne laisse pas de doute, selon nous, de l'existence de deux salles du bain froid qui devaient se situer dans les ailes de part et d'autre de l'*apodyterium* 5.

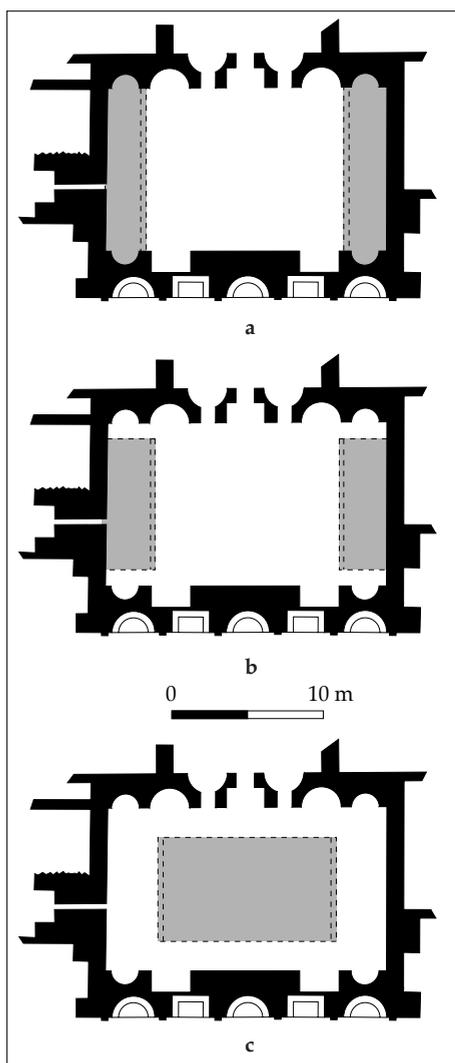
89- La ville antique de Vienne couvre à l'heure actuelle trois communes : Vienne (Isère), Saint-Romain-en-Gal et Sainte-Colombe-lès-Vienne (Rhône).

90- Bouet 2003b, I, 67-72.

91- Bouet 2003a, 137-139.

92- Nous ne retenons ici que les pièces dont les parois sont animées d'exèdres (il en existe d'autres aux parements lisses) : Thermes suburbains d'Herculanum, Thermes suburbains de la Porta Marina de Pompéi, Thermes Maritimes d'Ostie, résidence de Domitien du Lac Paola à Sabaudia (Italie), Grands Thermes de Chamiers (Dordogne), Thermes de Cluny à Paris (Bouet 1998c ; Bouet & Saragoza, à paraître). À cette liste, il faut probablement ajouter maintenant les Thermes du Carmel à Metz (Moselle). Si le schéma proposé (secteur chauffé au sud, secteur froid au

Fig. 42. Hypothèse de restitution du *caldarium* des thermes Saint-Saloine (A. Bouet).



▼ Fig. 43. *Piscina* du *frigidarium* des Thermes des Amours Pêcheurs à Uthina/Oudna (cl. A. Bouet).



alors d'une annexe au circuit traditionnel du baigneur, raffinement supplémentaire qui témoigne de l'importance des monuments. Tel n'est pas le cas à Saintes. Des aménagements identiques ornent certains *frigidaria* d'Asie Mineure ou d'Afrique (fig. 44h-i). D'autres sont implantés dans des salles de thermes à vocation curative, tel celui d'Amélieles-Bains-Palalda (Pyrénées-Orientales)⁹³ (fig. 44j). À notre connaissance, les seuls exemples de *caldarium* possédant un bassin central se situent dans les thermes, précédemment mentionnés, des Balquières à Onet-le-Château (fig. 41d) et dans ceux d'Alincourt à Lillebonne (Seine-Maritime)⁹⁴. Ce dernier, dans les deux cas, est circulaire, reprenant le plan des salles.

4.3. Une scénographie particulièrement évocatrice : la façade sud et sa fontaine monumentale

4.3.1. Organisation d'ensemble

Les vestiges de la façade sud, qui culminent encore à 29,62 m NGF, sont assurément les mieux conservés. Ils consistent en un mur de terrasse haut de 3,44 m⁹⁵, supportant les pièces du bain aménagées au nord au niveau supérieur. Cette imposante paroi, large de 3,15 m, longue de 22,92 m, était animée de cinq exèdres hautes de 2,80 m : trois semi-circulaires de 2,70 m de diamètre - aux extrémités et dans l'axe -, alternent avec deux autres quadrangulaires de 2,71 m sur 1,37 m (fig. 45). Elles sont séparées par des pilastres maçonnés, larges de 0,40 m, en saillie de 0,06 m, constitués de moellons de petit appareil. À l'ouest, le niveau actuel correspond

nord ; Vigneron 1986, 204-208) doit être totalement inversé, les deux pièces symétriques latérales aux parois ornées de niches quadrangulaires qui encadrent une niche centrale semi-circulaire n'est pas sans rappeler les espaces à *piscina calida*. L'ensemble du bâtiment, mal connu, demeure en grande partie restitué.

93- Bouet 2003b, I, 71.

94- Follain 1998, 61.

95- Sa fondation est à la cote 26,18 m NGF à l'ouest, 25,93 m NGF à l'est, témoignage d'une légère pente dans l'Antiquité. Il existe une assise supplémentaire d'élévation à l'est afin de rattraper le niveau. La zone a ensuite été remblayée afin de créer une surface parfaitement plane.

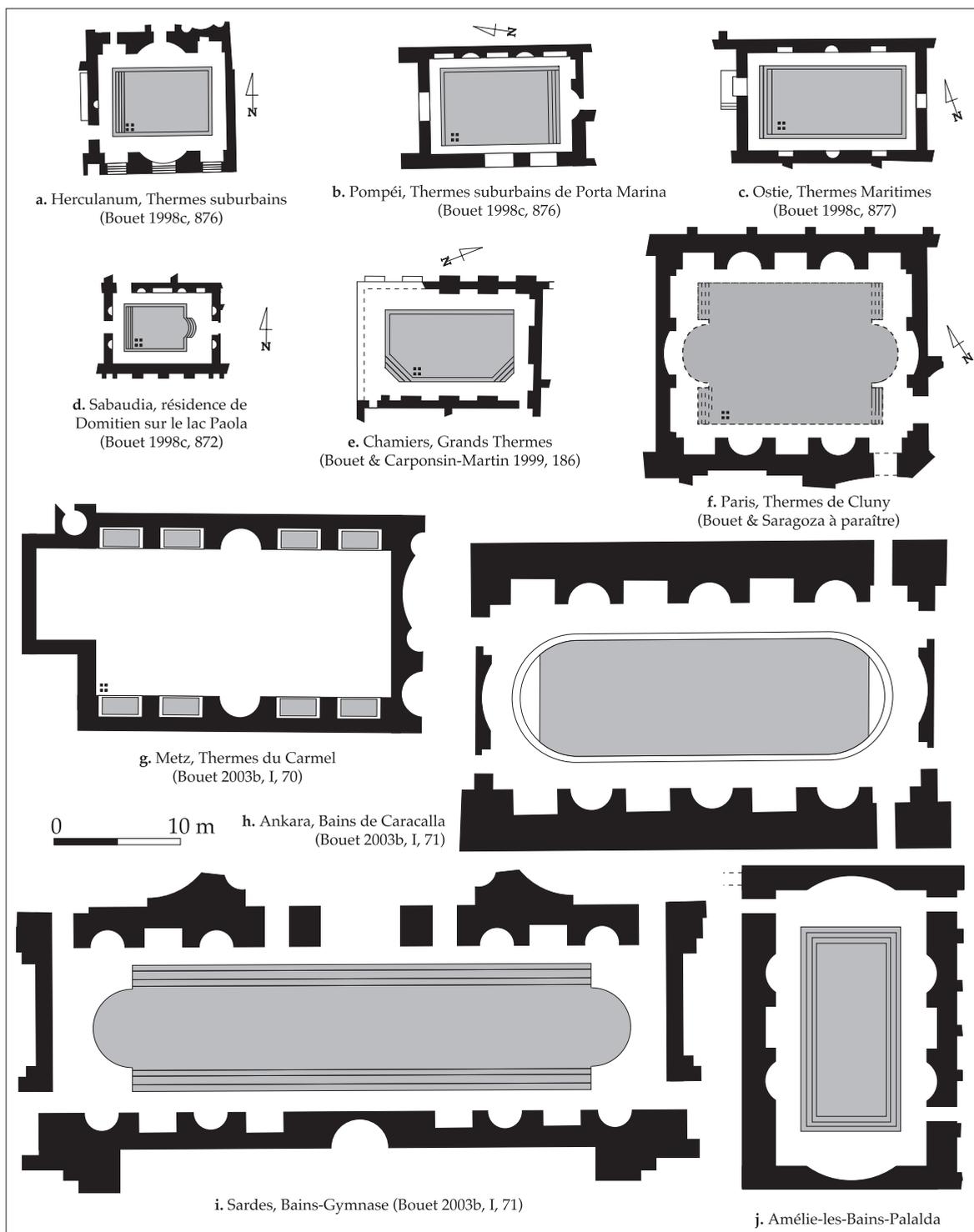


Fig. 44. Exemples de pièces à piscine centrale.



▼ Fig. 45. Vue redressée de la façade sud du caldarium (P. Mora, Archéotransfert).



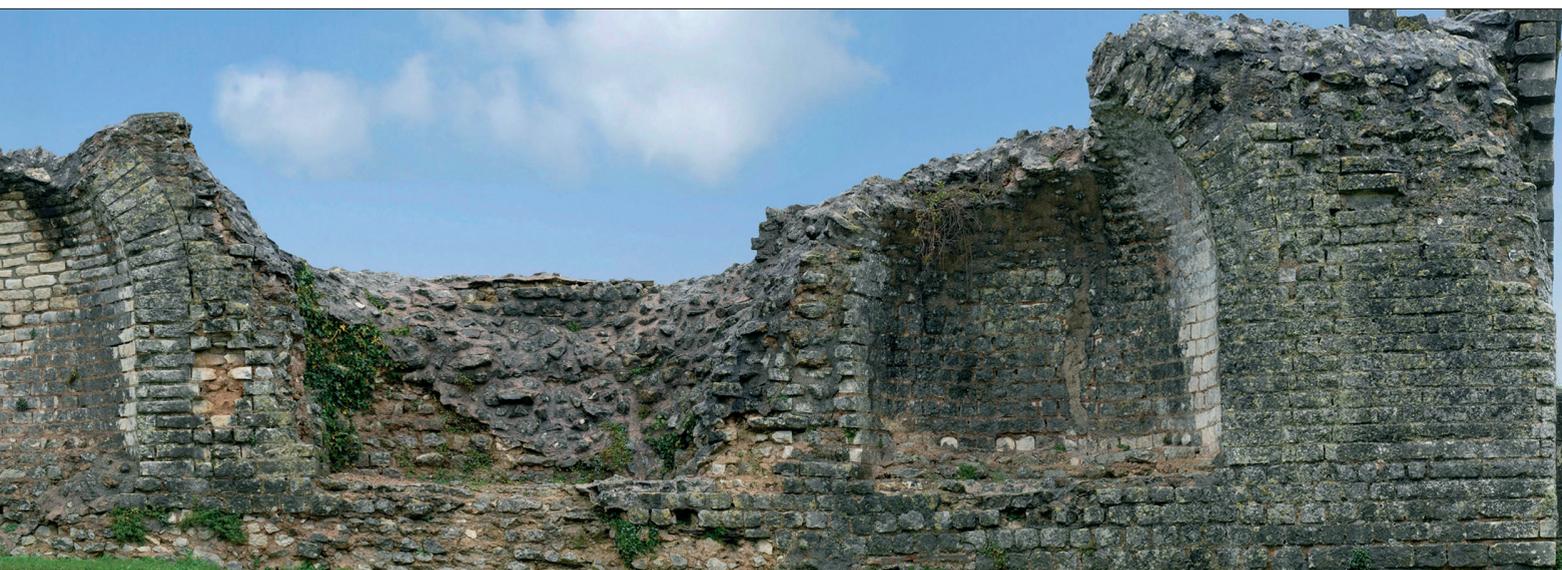
Fig. 46. Vestiges du massif s'étendant en avant du mur de soutènement méridional (cl. A. Bouet).

approximativement au niveau de circulation antique ; le terrain, en forte pente vers l'est, laisse apparaître le blocage de fondation et la limite entre l'élévation et celle-ci est marquée, comme déjà dit, par une assise de *tegulae*. À son extrémité orientale, quelques pierres en saillie pourraient être les derniers témoins d'un muret grossièrement appareillé délimitant une structure située en avant de la paroi (fig. 46). Cette dernière présente un élément frappant : les renforcements semi-circulaires sont remarquablement conservés – le cul-de-four qui les surmonte est encore en grande partie intact –, alors que les exèdres quadrangulaires ont bien plus souffert.

Nous avons ailleurs émis l'hypothèse que cette paroi puisse appartenir à une fontaine monumentale⁹⁶. L'examen précis des structures confirme cette première impression. Les arrivées d'eau se trouvaient vraisemblablement dans les seules exèdres quadrangulaires. Leur état de destruction avancé et systématique s'explique par la récupération de la tuyauterie de plomb qui provenait de la partie haute de la paroi⁹⁷.

96- Bouet 2004, 13-14 ; Bouet & Saragoza 2007, 52.

97- Voir ci-dessous, paragraphe 4.4. Si l'on en croit le relevé de Cl. Masse, ces niches étaient encore bien conservées au début du XVIII^e s., ce qui laisserait supposer une récupération postérieure. Nous sommes très dubitatif sur ce constat ; on peut se demander si celle-ci n'est pas intervenue plus tôt (Antiquité tardive ?, Moyen Âge ?). Ceci prouverait que le relevé de l'architecte de Louis XIV est, au moins dans le détail, une extrapolation.



Chaque exèdre est doublée à l'intérieur d'un muret épais de 0,42 m qui en épouse la forme. La plus grande hauteur conservée – dans la deuxième en partant de l'ouest –, atteint 0,67 m (fig. 47). Le fouilleur de 1881 avait reconnu dans ces aménagements des bancs de pierre⁹⁸. Nous les interprétons comme le rebord du bassin, créant une animation de la paroi du fond. Il ne reste, à l'heure actuelle, aucune trace du *lacus*, le niveau du terrain, en pente vers l'est, étant bien inférieur à l'antique. Lors des fouilles de 1881, A. Bourricaud mentionne, au-devant du mur, une aire bétonnée aujourd'hui disparue qu'il considérait comme propice aux exercices gymniques⁹⁹ et dans laquelle il faut voir le fond du bassin. Sa longueur correspondait probablement à celle de la façade, sa largeur est inconnue.

Peu subsiste du décor de la fontaine. Seuls par endroits, notamment sur le piédroit ouest de l'exèdre occidentale, demeurent quelques fragments d'enduit de béton de tuileau. Un autre, identique, épais de 0,025 m, recouvre également la façade, de part et d'autre de la fontaine, au niveau des salles 26 et 30 (fig. 48). Nous avons envisagé un instant que les cinq plaques de marbre des Pyrénées sculptées de chapiteaux d'applique aient pu venir habiller les



Fig. 47. Muret dans une des exèdres de la fontaine monumentale (cl. A. Bouet).



Fig. 48. L'arc latéral ouest du *caldarium*, le mur méridional de la chambre de chauffe 30 recouvert de son enduit (cl. A. Bouet).

98- Bourricaud 1881, 327.

99- Bourricaud 1881, 327.



Fig. 49. La façade méridionale des thermes (*caldarium* et chambres de chauffe) vue depuis le sud (en haut) et le sud-ouest (en bas) ; la salle du bain chaud est éclairée par une grande fenêtre (restitution J.-Cl. Golvin, A. Bouet ; réalisation de la maquette numérique P. Mora, Archéotransfert).



Fig. 50. La façade méridionale des thermes (*caldarium* et chambres de chauffe) vue depuis le sud (en haut) et le sud-est (en bas) ; la salle du bain chaud est éclairée par une deux fenêtres jumelles (restitution J.-Cl. Golvin, A. Bouet ; réalisation de la maquette numérique P. Mora, Archéotransfert).

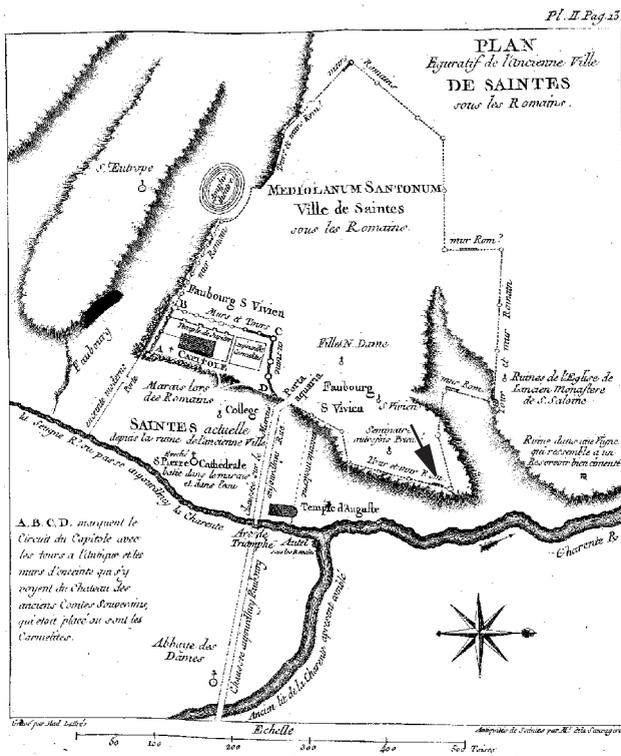


Fig. 51. Emplacement du mur à exèdres des thermes Saint-Vivien sur le plan de La Sauvagère de 1770 (Maurin 2007, 51).

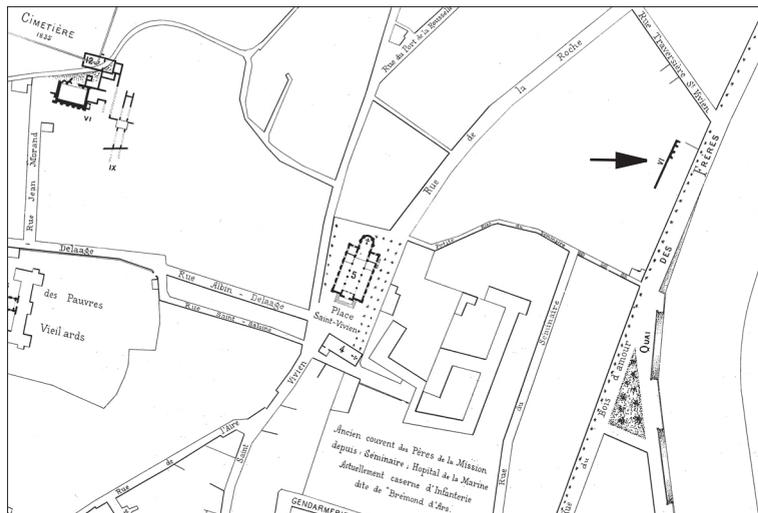


Fig. 52. Emplacement du mur à exèdres des thermes Saint-Vivien, à l'est des thermes Saint-Saloine, sur le plan de P. Dupuy de 1905 (Maurin 2007, 55).

pilastres entre les niches. Leur lieu de découverte – la partie nord des thermes¹⁰⁰ –, est éloignée de la façade méridionale ; les pilastres plus étroits (0,30 m) que ceux de notre fontaine (0,40 m) ne correspondaient pas. La faible hauteur des exèdres exclut la possibilité d'un décor statuaire, ce qui explique la présence des doublages. Nous restituons les arrivées d'eau sous forme de simples mascarons.

La fontaine monumentale aménagée sur une terrasse en bordure du ravin que l'on imagine étroit et profond¹⁰¹, devait conférer un aspect particulièrement grandiose à l'ensemble (fig. 49-50).

4.3.2. Une autre fontaine monumentale à Saintes ?

La fontaine monumentale mise en évidence aux thermes Saint-Saloine n'était peut-être pas unique à Saintes. Les thermes Saint-Vivien édifiés dans la partie orientale de la ville (fig. 1), en bordure de la Charente et dégagés aux XVIII^e et XIX^e siècles ont révélé des bassins très modestes par rapport à l'ampleur supposé du bâtiment¹⁰². Le seul élément actuellement visible – un mur massif animé de cinq exèdres alternativement semi-circulaires et quadrangulaires –, est conservé à l'arrière des maisons du 23-23bis quai de l'Yser¹⁰³. Il est représenté sur le plan levé par La Sauvagère en 1770¹⁰⁴ (fig. 51) et par P. Dupuy en 1905¹⁰⁵ (fig. 52). Sur ce dernier, la paroi est longue d'environ 35 m et n'y sont représentées que deux niches semi-circulaires encadrant une troisième quadrangulaire. Le rapprochement avec la construction de Saint-Saloine a déjà été évoqué. Du fait de la nouvelle fonction qui lui est dévolue, il est tentant de suggérer que le mur de Saint-Vivien appartient à une seconde fontaine monumentale. Les architectes n'auraient pas choisi cet aménagement au hasard. La topographie se prête en effet à une telle scénographie et la construction était peut-être le premier monument visible pour qui arrivait à Saintes en remontant le fleuve.

100- Maurin 1978, 353 ; Maurin 2007, 183.

101- Clouet 1942, 41.

102- Bouet 2003a, 579.

103- En dernier lieu, Maurin 2007, 225.

104- Maurin 2007, 51.

105- Maurin 2007, 55.

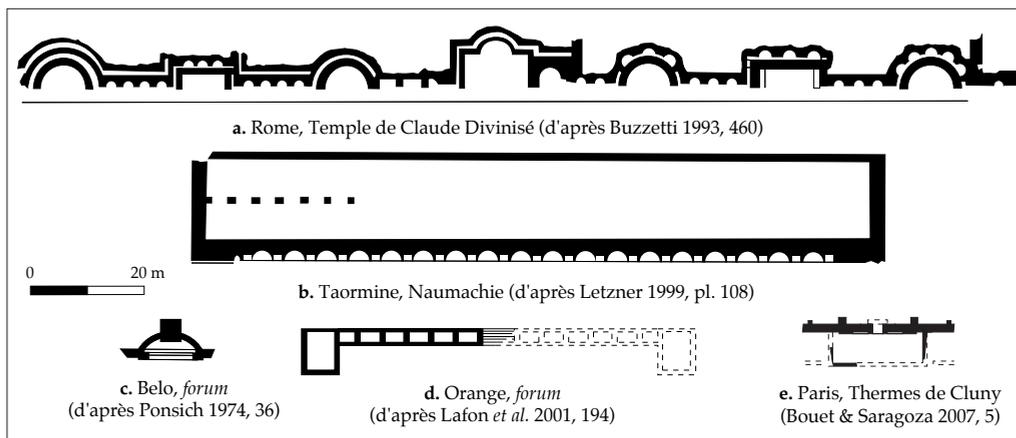


Fig. 53. Exemples de fontaines monumentales habillant un mur de soutènement.

4.3.3. Comparaisons

Avec ses exèdres alternativement semi-circulaires et quadrangulaires, la fontaine de Saint-Saloine appartient au type à *frons scaenae*. Il s'agit du groupe IX A défini par W. Letzner¹⁰⁶, à savoir celui rassemblant les constructions à un seul niveau comprenant au moins trois niches ou exèdres¹⁰⁷.

Parce qu'elle vient habiller une paroi de soutènement, la fontaine de Saintes appartient à une série¹⁰⁸ que l'on trouve à Rome à partir de l'époque néronienne, dans le soubassement du *Claudianum* aménagé en véritable mur d'eau (fig. 53a), à Taormine (Italie) dans la "naumachie" d'époque trajanienne qui vient masquer une citerne située immédiatement à l'arrière (fig. 53b), ou, de façon plus modeste, dans la fontaine du *forum* de Belo (Espagne), dans le mur séparant la place de la terrasse des temples, à l'époque de Néron ou de Vespasien (fig. 53c). Pour la Gaule, on ne peut citer, dans une position semblable, que le cas de la fontaine du *forum* d'Orange (Vaucluse) (fig. 53d) ou celui de la fontaine des Thermes de Cluny à Paris qui orne la façade nord du monument (fig. 53e).

Enfin Saintes fournit un exemple supplémentaire de fontaine monumentale reliée à des thermes. Sans parler des parois monumentalisées des *frigidaria* tournées vers les palestres, développées dans les thermes impériaux de Rome à partir de Néron, elle trouve de nombreuses comparaisons : Thermes de la Porte d'Orée à Fréjus (Var) en bordure de la *nataatio* de la palestre (peut-être seconde moitié du II^e siècle) (fig. 54a), Thermes de Constantin à Arles (Bouches-du-Rhône) (V^e siècle) (fig. 54b), Thermes des Lutteurs à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) (fin du II^e siècle) (fig. 54c), Thermes de Cluny à Paris (première moitié du II^e s. ?) (fig. 54d), Thermes de Sainte-Barbe à Trèves (Allemagne) (milieu du II^e s.) (fig. 54e), peut-être thermes de La Muraz à Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie) (fig. 54f). Pourraient être ajoutés à cette série les thermes Saint-Jacques de Metz (Moselle) (fig. 54g). Il n'est en effet pas impossible que le mur mitoyen avec la remarquable piscine circulaire, orné d'une large abside aplatie, encadrée de part et d'autre par une petite exèdre quadrangulaire et une autre semi-circulaire, appartienne à une telle fontaine¹⁰⁹ ouvrant sur la palestre ou le *campus*¹¹⁰. L'ensemble est daté, de façon hypothétique, du II^e siècle¹¹¹.

106- Letzner 1999, 156-159.

107- Pour cette classification, l'auteur ne fait pas de distinction entre exèdre et niche (Letzner 1999, 157).

108- On se reportera pour ces exemples, en dernier lieu à Bouet & Saragoza, à paraître.

109- Vigneron 1986, 214.

110- Bouet 2001-2002, 63-64.

111- Vigneron 1986, 216.

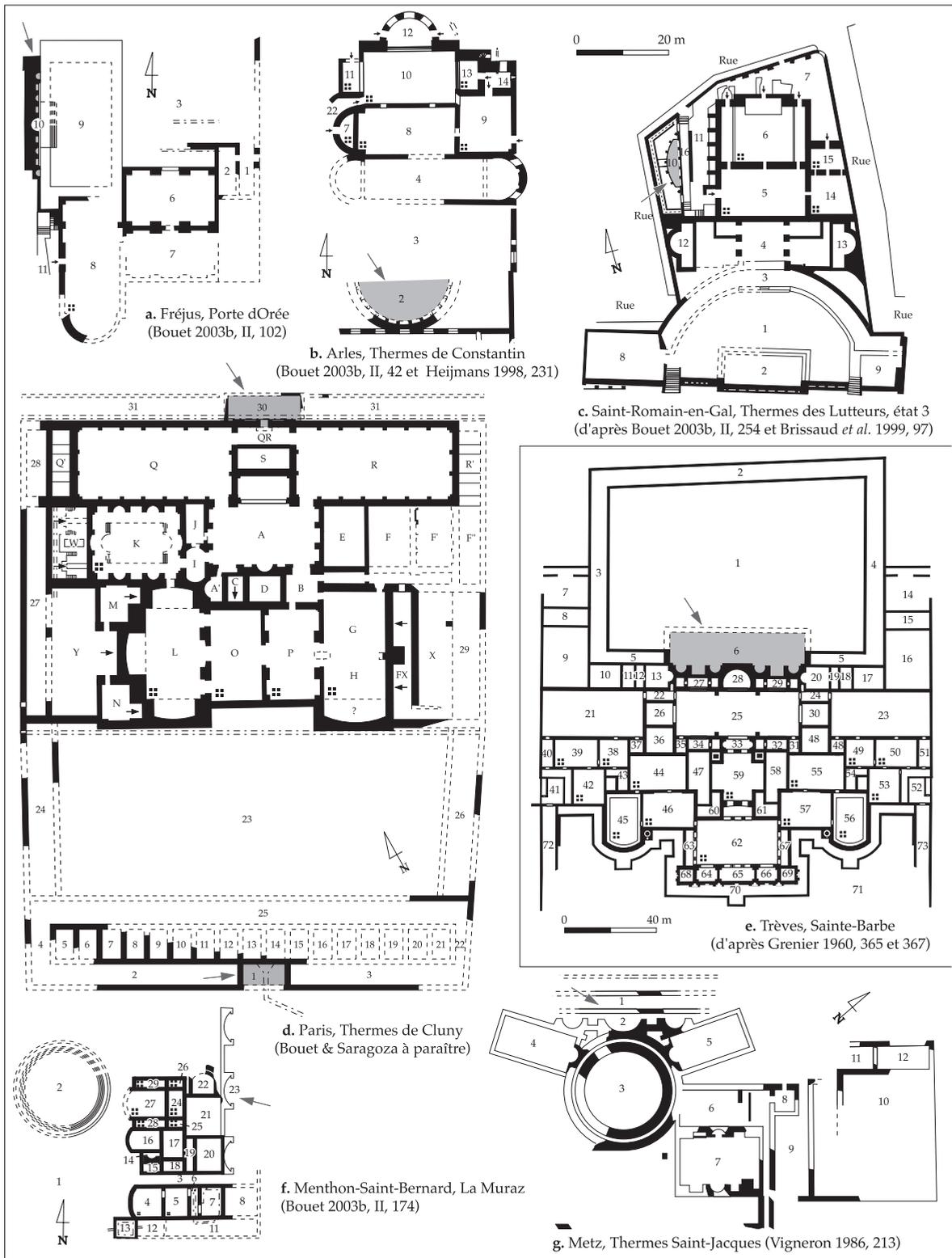


Fig. 54. Exemples de fontaines monumentales en relation avec des thermes.

La particularité de l'exemple saintais réside dans le fait que ses exèdres ne sont pas systématiquement dotées d'une arrivée d'eau, mais présentent une conduite en alternance selon un rythme binaire. L'originalité des fontaines ne se traduit donc pas uniquement par la différence de plan des renforcements, mais également par la diversité de leurs jeux aquatiques : dans la fontaine d'Otricoli (Italie) à trois niches, seule celle du centre est aquifère¹¹², dans celle à trois exèdres de San Giovanni à Fiorfiumi (Italie), les deux latérales les plus modestes sont dotées d'arrivées¹¹³. Celle des Thermes de la Porte d'Orée à Fréjus, précédemment évoquée, comporte neuf exèdres alternativement semi-circulaires et quadrangulaires. Seule l'exèdre centrale, plus importante, ne possédait pas d'alimentation¹¹⁴. La même diversité se rencontre dans des fontaines de plan différent : dans celle de Hierapolis de Phrygie (Turquie), en U encadrant un vaste *lacus* qui comporte trois niches axiales et deux latérales, seule la niche centrale est pourvue d'alimentation¹¹⁵. Dans celle d'Aspendos (Turquie) à *frons scaenae* mais à deux niveaux, il semble également que seule la niche axiale en était dotée¹¹⁶, comme le Grand Nymphée Sévérien de *Lepcis Magna* (Libye), de plan semi-circulaire¹¹⁷.

4.4. Les chambres de chauffe et le problème de l'alimentation en eau

On admet généralement que les thermes étaient alimentés en eau par l'aqueduc du Douhet, le plus long et le plus récent, bien que les preuves archéologiques n'en aient pas encore été apportées¹¹⁸. Le secteur de Saint-Saloine serait desservi grâce à un pont enjambant le ravin¹¹⁹. L'arrivée au centre de l'agglomération a été cotée, avec un certain nombre de raisons, à 31-32 m NGF¹²⁰. Le radier de

l'hypocauste du *caldarium* se situant à la cote 28,32 m NGF, l'approvisionnement en eau ne suscite pas de difficulté, mais la différence de niveau peu importante ne laisse qu'une faible marge de manœuvre ; cela n'est pas sans orienter la restitution de l'élévation du monument. Selon l'hypothèse la plus haute - 32 m -, on peut considérer que l'eau se déversait dans le réservoir des thermes à la cote 31,50 m NGF. Celui-ci ne peut guère être moins profond que 0,50 m, soit un niveau utilisable à partir de la cote 31 m. Il est vraisemblable que le liquide arrivait depuis le sud-est, le puissant massif de la chambre de chauffe 37 pourrait s'expliquer par la présence d'un tel réservoir. La chambre de chauffe 30, comme la fontaine monumentale, devaient être alimentées depuis ce point. L'organisation de la partie sud du *caldarium* permet de préciser la restitution. Les côtés est et ouest de la façade sud rythmés alternativement d'exèdres quadrangulaires et circulaires possèdent chacun un arc qui délimite une exèdre profonde de 1 m (fig. 2 et 48). Sa fonction ne peut pas être seulement ornementale puisqu'il se situe sur les côtés du bâtiment, mais elle apparaît structurelle. Ces arcs ne soutenaient probablement qu'un cheminement, large de 1 m, faisant retour le long de la façade principale du *caldarium* par un rétrécissement de la paroi¹²¹ (fig. 49-50). Il devait supporter les tuyauteries de plomb : l'une alimentait les deux bouches de la fontaine monumentale, l'autre reliait les deux chambres de chauffe latérales, une troisième, plus hypothétique, pouvait remplir les bassins ou les *labra* situés dans les niches sud du *caldarium*. Ce type d'alimentation en eau disposé le long de la façade trouve des comparaisons. Les bains de Sergilla (Syrie) édifiés en 473¹²² sont desservis par une simple citerne. L'eau puisée aboutit dans un réservoir d'où partent deux chenaux de pierre : l'un traverse la paroi et rejoint la chaudière et le *solium*, l'autre longe la façade sud, en direction de l'est, pour permettre le remplissage des bassins froids¹²³. Dans les Thermes de l'Est de Cimiez à Nice (Alpes-Maritimes), les façades sud, est et ouest sont dotées de consoles ornées d'une doucine, longues de

112- Letzner 1999, 157 et 424.

113- Letzner 1999, 157 et 427.

114- Bouet 2003b, I, 151 et II, 101-103 ; Gébara & Michel 2002, 277.

115- Campagna 2006, 393.

116- Piras 2006, 398.

117- Sandoz 2006, 405.

118- Maurin 2007, 183-184.

119- Nous avons vu (paragraphe 2.2.) que l'hypothèse du pont a été infirmée, mais rien ne s'oppose à un autre mode de franchissement.

120- Triou 1968, 126.

121- Celle-ci serait donc large de 3,15 m dans sa partie basse et 2,15 m au-dessus.

122- Charpentier 1994, 115.

123- Charpentier 1994, 125.

1,25 m, larges de 0,37 m et hautes de 0,29 m¹²⁴. Des concrétions prouvent qu'elles servaient de support à une tuyauterie¹²⁵. Il est probable qu'il en était de même le long de la façade sud des Thermes du Nord, car des consoles similaires y ont été retrouvées¹²⁶. Nous avons également envisagé un aménagement de ce type le long de la paroi méridionale du *caldarium* des thermes de Barzan¹²⁷. La seule différence entre ces monuments et celui étudié ici réside dans le type de supports : des consoles pour les premiers, un rétrécissement de la paroi à Saintes. Nous avons imaginé sur les restitutions en élévation (fig. 49-50) que les conduites étaient installées dans une galerie technique maçonnée qui permettait de les cacher au regard des personnes placées au sud du monument, de l'autre côté du ravin. Celle-ci pouvait être couverte de dalles afin de permettre une circulation aisée de personnel pour le maniement des volets.

Il est possible de proposer une restitution du *praefurnium* occidental 31. Si la bouche de chaleur était haute de 0,60 m, son linteau se trouverait à la cote 28,92 m NGF. La hauteur maximale de la chaudière de plomb ne pouvait alors dépasser 2,08 m, ce qui semble limité au regard de l'ampleur de la pièce du bain chaud et donc de ses bassins¹²⁸. Le canal de chauffe est en revanche long : 2,40 m ; on peut penser que, pour accroître le volume d'eau, les plombiers ont été contraints d'augmenter le diamètre du réservoir. Si celui-ci était de l'ordre de 1,80 m à 2 m, le volume maximal atteignait 6,53 m³. La chaudière occuperait alors la quasi-totalité de la surface du massif qui encadre le conduit de chauffe. Afin de ménager une circulation périphérique, la bouche du *praefurnium* est précédée par deux avancées de 1,30 m qui devaient supporter un arc destiné à accroître l'espace de circulation au niveau de la chaudière. C'est un aménagement strictement identique qui a été restitué dans certains *praefurnia*

du *caldarium* des Thermes Memmiens de Bulla Regia (Tunisie)¹²⁹.

La plate-forme entourant la chaudière s'élève généralement à mi-hauteur du réservoir¹³⁰. À Saintes, elle se situerait donc à la cote 29,96 m NGF, à savoir 1,64 m au-dessus du radier de l'hypocauste. Si l'on imagine le sol de la pièce à la même altitude, l'arc situé au-devant du foyer ne pouvait que culminer à 1,30 m de hauteur, ce qui est trop bas pour donner accès à la bouche (fig. 55). Deux hypothèses sont envisageables :

— la plate-forme est remontée et ne laisse dépasser que faiblement le sommet de la chaudière (fig. 56) ; un nouveau problème surgit alors : les tuyaux d'alimentation du réservoir et de remplissage des bassins sont pris dans le massif, ce qui rend impossible la manipulation des robinets, à moins d'imaginer de profondes saignées dans la maçonnerie.

— le niveau de la chambre de chauffe est plus bas que le radier (fig. 57). On conserve alors la même hauteur de plate-forme et l'accès au foyer ne fait plus difficulté, la bouche étant simplement située à hauteur d'homme.

On atteint là, a priori, les limites de l'étude, puisque le plan n'est pas coté. Un indice vient toutefois conforter cette dernière solution. En effet, le mur sud de la pièce possède, sur son parement méridional, un ressaut de fondation à la cote 27,68 m NGF, soit 0,64 m sous le niveau du radier (fig. 48). Il est probable qu'il en était de même sur son parement nord, aujourd'hui invisible¹³¹. Or, ce ressaut ne correspond à aucun niveau au sud du bâtiment ; il ne peut être en rapport qu'avec le nord ; nous y voyons l'indication du niveau du sol de la pièce de service¹³². On peut donc aisément restituer le sommet de la plate-forme à mi-hauteur de la chaudière, ce qui permet une manipulation aisée des robinets (fig. 57). Il est vraisemblable que la plate-forme permettait d'accéder, par le biais d'une porte, au cheminement de la façade sud du *caldarium*, facilitant ainsi l'entretien des tuyaux qui y étaient disposés. On peut penser qu'il permettait également

124- Benoit 1977, 87.

125- Renseignement S. Ardisson.

126- Benoit 1977, 64.

127- Bouet 2003a, 118.

128- Pour mémoire, la seule chaudière intégralement conservée se trouve dans la *villa* de la Pisanella à Boscoreale (Italie). Elle n'alimente qu'un tout petit ensemble thermal. Sa hauteur est pourtant à peine inférieure à celle restituée à Saintes, à savoir 1,92 m. Son diamètre est de 0,58 m (Broise & Scheid 1987, 98).

129- Broise & Thébert 1993, 343.

130- Broise & Scheid 1987, 85.

131- Nous verrons que le mur sud de la salle 26 conserve exactement les mêmes aménagements à la cote 27,06 m NGF.

132- Ce ressaut est obligatoirement indicatif ; on ne le retrouve pas dans le parement nord de la façade du *caldarium* car il n'aurait été d'aucune utilité.



Fig. 55. Restitution du *praefurnium* 31 : hypothèse 1 (restitution A. Bouet ; réalisation de la maquette numérique P. Mora, Archéotransfert).



Fig. 56. Restitution du *praefurnium* 31 : hypothèse 2 (restitution A. Bouet ; réalisation de la maquette numérique P. Mora, Archéotransfert).



Fig. 57. Restitution du *praefurnium* 31 : hypothèse 3
(restitution A. Bouet ; réalisation de la maquette numérique P. Mora, Archéotransfert).

le maniement des volets de bois des fenêtres du *caldarium* destinés à limiter les déperditions de chaleur lorsque l'édifice n'était pas ouvert au public. Considérant l'ampleur des baies qui peuvent être restituées, il faut les imaginer à plusieurs battants pour limiter la prise au vent. On retrouve un système similaire d'accès aux parties hautes d'un bâtiment à partir de la plate-forme d'une chaudière dans le *balneum* des Frères Arvales aux environs de Rome. En effet, la construction entourant la chaudière du *caldarium* donnait sur une petite porte ouvrant sur les toits de l'édifice¹³³.

5. ET LA DATATION ?

Demeure le problème de la datation de cet imposant monument. On le situe aujourd'hui dans les années 70 p.C.¹³⁴ ou à la fin du 1^{er} siècle¹³⁵, période durant laquelle la ville semble connaître une grande phase de développement. C'est également l'époque supposée de l'édification de l'aqueduc du Douhet, par analogie avec la datation des thermes, selon un raisonnement circulaire peu satisfaisant. À la fin du XIX^e siècle, A. Bourricaud plaçait les thermes à l'époque d'Hadrien, selon des critères historiques alors pertinents, son règne étant considéré comme "l'ère prospère des Gaules"¹³⁶.

133- Broise & Scheid 1987, 87-89.

134- Maurin 2007, 183.

135- Bouet 2003a, 579 ; Maurin, à paraître, chap. 4.1.3.3.

136- Bourricaud 1881, 319.

Nous pensons que le bâtiment est plus récent. Le plan avec son probable *frigidarium* double, les techniques architecturales, présentent des similitudes avec les thermes de Barzan édifiés vers 110¹³⁷. Les fontaines monumentales comparables mises en évidence en Gaule sont au plus tôt du II^e siècle. Pour ces raisons, les thermes Saint-Saloine ont dû être construits dans la première moitié du II^e siècle. Seule une nouvelle fouille permettrait d'apporter des précisions.

Le monument a connu une phase d'embellissement à la fin du II^e ou au début du III^e siècle, comme en témoigne la découverte de cinq fragments de placage en marbre des Pyrénées appartenant à des chapiteaux de pilastre¹³⁸.

6. CONCLUSION

Les thermes Saint-Saloine apparaissent comme un monument majeur de l'Aquitaine antique, aussi luxueux que devait l'être l'une des vitrines de la capitale de la province. Les architectes ont su tirer parti de la topographie prégnante en créant, en bordure d'un ravin, une série de terrasses sur laquelle se dressait notamment une grande fontaine monumentale. Le bâtiment trouve des points de comparaison avec Barzan et témoigne, un peu plus, des liens forts unissant le chef-lieu et son port implanté sur l'estuaire, autre symbole des Santons pour qui accoste sur le sol gaulois.

Puissent ces quelques réflexions renouveler l'intérêt pour cette construction sur laquelle beaucoup reste à découvrir ou à préciser et qui, dans le cadre bucolique des hauteurs de Saintes, fait figure de belle endormie.

Bibliographie

- Anonyme (1880-1882) : "Avis et nouvelles", *Bulletin de la Société des Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Revue de Saintonge et d'Aunis*, 3, 117-123.
- Benoit, F. (1977) : *Cimiez, la ville antique*, Paris.
- Bouet, A. (1998a) : "Un nouvel exemple de *campus* en Gaule Narbonnaise : Vaison-la-Romaine (Vaucluse)", *RAN*, 31, 103-117.
- (1998b) : "Complexes sportifs et centres monumentaux en Occident romain : les exemples d'Orange et Vienne", *RA*, 1, 33-105.
- (1998c) : "La mosaïque de la Via Marsala à Rome (Regio V) : le plan des thermes d'une association d'athlètes ?", *MEFRA*, 110-2, 849-892.
- (2001-2002) : "Les bâtiments thermaux et sportifs en Aquitaine", in : *Amoenitas urbium, Les agréments de la vie urbaine en Gaule romaine et dans les régions voisines, Hommages à Pierre Pouthier, Caesarodunum 35-36*, Limoges, 57-75.
- , dir. (2003a) : *Thermae Gallicae, Les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises*, Aquitania Suppl. 11 / Ausonius Éditions Mémoires 10.
- (2003b) : *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise, Volume I. Synthèse. Volume II. Catalogue*, Coll.EFR 320, Rome.
- (2004) : "Nymphées et fontaines dans les thermes publics de Gaule", in : *Fontaines et nymphées en Gaule romaine, Les dossiers de l'archéologie*, 295, juillet-août, 12-19.
- (à paraître) : *Les latrines antiques dans les provinces gauloises, germaniques et alpines*, Gallia Suppl.
- Bouet, A. et C. Carponsin-Martin (1999) : "Enfin un sanctuaire 'rural' chez les Pétrucos : Chamiers (Dordogne)", *Aquitania*, 16, 183-249.
- Bouet, A. et Fl. Saragoza (2007) : "Amoenitas urbium et évergétisme de l'eau : la fontaine monumentale des Thermes de Cluny à Lutèce", *RA*, 1, 3-64.
- Bouet, A. et Fl. Saragoza (à paraître) : "Thermes et pratiques balnéaires dans le chef-lieu de cité des Parisii", *Gallia*.
- Bourricaud, A. (1881) : "Les thermes romains de Saintes", *Recueil des actes de la commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure*, 5, 316-329.
- Brissaud, L., A.-M. Clappier, E. Delaval, O. Leblanc, J.-L. Prisset et H. Savay-Guerraz (1999) : *Saint-Romain-en-Gal, guide du site*, Paris.
- Broise, H. et J. Scheid (1987) : *Recherches archéologiques à La Magliana. Le balneum des frères Arvales*, Rome.
- Broise, H. et Y. Thébert (1993) : *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Bulla Regia. III. Les architectures. 1- Les thermes memmiens*, EFR, 28/II, 1, Paris-Rome.
- Buzzetti, C. (1993) : "Claudius, divus, templum (Reg. II)", in : *Lexicon Topographicum Urbis Romae, Volume Primo A-C*, Rome, 277-278.
- Campagna, L. (2006) : "Monumental Fountains at Hierapolis of Phrygia during the Severan Age", in : *Cura Aquarum in Ephesos, Proceedings of the Twelfth International Congress on*

137- Bouet 2003a, 120-121.

138- Maurin 2007, 183 ; Maurin, à paraître chap. 4.6.2.2. La datation a été considérablement remontée puisque l'on considérait qu'ils dataient du IV^e ou du V^e siècle (Maurin 1978, 353).

- the History of Water Management and Hydraulic Engineering in the Mediterranean Region, Ephesus/Selçuk, Turkey, October 2-10, 2004*, Leuven-Paris-Dudley, 387-395
- Charpentier, G. (1994) : "Les bains de Sergilla", *Syria*, 71, 1-2, 113-142.
- Clouet, M. (1942) : "Les Thermes de Saint Saloine", *Revue de Saintonge et d'Aunis*, n. s., 1, 2, 40-59.
- de la Croix, C. (1881) : "Antiquités romaines à Saintes", *Recueil des actes de la commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure*, 5, 124-126.
- Dangibeaud, Ch. (1933) : *Mediolanum Santonum*, 1. *Le municipale* ; 2. *Les ruines (musée)*, Saintes.
- Follain, E. (1998) : "Lillebonne gallo-romain", *Archéologia*, 351, 56-65.
- Galliazzo, V. (1994) : *I ponti romani*, 1. *Esperienze preromane, storia, analisi architettonica e tipologica, ornamenti, rapporti con l'urbanistica, significato*. 2. *Catalogo generale*, Canova.
- Gébara, Ch., J.-M. Michel, avec la collab. de J.-L. Guendon (2002) : *L'aqueduc romain de Fréjus, sa description, son histoire et son environnement*, RAN Suppl. 33, Montpellier.
- Grenier, A. (1960) : *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, 4. *Les monuments des eaux, Aqueducs, Thermes*, Paris.
- Heijmans, M. (1998) : "Le 'Palais de la Trouille' à Arles : palais impérial ou palais du préfet ?, Le centre monumental durant l'Antiquité tardive à la lumière des recherches récentes", *Antiquité tardive*, 6, 209-231.
- Lafon, X., M. Janon et J.-L. Paillet (2001) : "Recherches sur le sanctuaire du culte impérial à Orange", *RA*, 192-195.
- Lauranceau, N. et L. Maurin (1988) : "Structures, caractères, étapes de l'occupation, des origines au Bas-Empire", in : *Les fouilles de 'Ma Maison', Études sur Saintes antique*, Aquitania Suppl. 3, Bordeaux, 7-51.
- Letzner, W. (1999) : *Römische Brunnen und Nymphaea in der westlichen Reichshälfte (2. überarbeitete Auflage)*, Münster.
- Lièvre, A.-F. (1896) : "Pirelongue et la question des piles", in : *Congrès archéologique de France*, 61, 211-232.
- Maurin, L. (1974) : *Fouilles gallo-romaines à Saintes, Extension du cimetière Saint-Vivien 1970-1973, Première partie : les structures et les étapes de l'occupation*, Rapport de fouilles dactylographié, Saintes.
- (1978) : *Saintes antique des origines à la fin du VI^e siècle après Jésus-Christ*, Saintes.
- (à paraître) : *Histoire de l'Aunis et de la Saintonge*, 1. *Des origines à la fin du VI^e s. ap. J.-C.*
- Maurin, L. et M. Thauré (1994) : *Saintes antique*, Guides archéologiques de la Gaule 29, Paris.
- Maurin, L., avec la collab. de M. Thauré et Fr. Tassaux (1994) : *Inscriptions latines d'Aquitaine (I.L.A.)*, Santons, Bordeaux.
- Maurin, L., avec la collab. de K. Robin et L. Tranoy (2007) : *Saintes 1712*, Carte archéologique de la Gaule, Paris.
- Piras, S. A.G. (2006) : "Façade Nymphaea in Asia Minor, Aspendos, an example of Massive Urban Water Imprint", in : *Cura Aquarum in Ephesos, Proceedings of the Twelfth International Congress on the History of Water Management and Hydraulic Engineering in the Mediterranean Region, Ephesus/Selçuk, Turkey, October 2-10, 2004*, Leuven-Paris-Dudley, 397-400.
- Ponsich, M. (1974) : "La fontaine publique de Belo", *Mélanges de la Casa de Velasquez*, 10, 21-39.
- Prisset, J.-L. (2007) : "Les thermes des Lutteurs à Saint-Romain-en-Gal, les bains d'un gymnase viennois", in : *Les thermes romains en Gaule, Dossiers de l'archéologie* 323, 86-95.
- Sandoz, C. (2006) : "The Nymphaeum of Sabratha and the Great Severan Nymphaeum of Lepcis Magna (Libya), Supply and Hydraulic System", in : *Cura Aquarum in Ephesos, Proceedings of the Twelfth International Congress on the History of Water Management and Hydraulic Engineering in the Mediterranean Region, Ephesus/Selçuk, Turkey, October 2-10, 2004*, Leuven-Paris-Dudley, 401-408.
- Thauré, M. (1984) : *Saintes à la recherche de ses dieux*, Catalogue d'exposition, Saintes.
- Triou, A. (1968) : "Les aqueducs gallo-romains de Saintes (Charente-Maritime)", *Gallia*, 26, 119-144.
- Vigneron, B. (1986) : *Divodurum Mediomatricorum, Metz antique*, Sainte-Ruffine.